

SNC PARC DU LEVAIN

Projet d'entrepôt à Levainville

PJ 47 : Capacités techniques et financières

Identification et révision du document

IDENTIFICATION DU DOCUMENT

Projet	Projet d'entrepôt à Levainville
Maître d'Ouvrage	SNC PARC DU LEVAIN
Document	PJ 47 : Capacités techniques et financières
Etabli par	 Qualiconsult SÉCURITÉ

REVISION DU DOCUMENT IDENTIFICATION DU DOCUMENT

Version	Date	Rédacteur(s)	Qualité du rédacteur(s)	Contrôle
1	09/01/2023	H. GRAVE	Chef de projet Environnement et Maîtrise des Risques	Julien LECOUSTERE - QUARTUS
2	02/04/2024	L.FAUX	Chargée d'Affaire Maitrise des Risques HSE	Julien LECOUSTERE - QUARTUS
3	12/08/2024	L.FAUX	Chargée d'Affaire Maitrise des Risques HSE	Julien LECOUSTERE - QUARTUS
4	08/04/2025	L.FAUX	Chargée d'Affaire Maitrise des Risques HSE	Julien LECOUSTERE - QUARTUS

Ce document est établi en référence à l'article D.181-15-2-I-3 du Code de l'environnement

1 Présentation du demandeur

SNC PARC DU LEVAIN, société en nom collectif, immatriculée sous le SIRET 94282313900012, est active depuis le mois d'avril 2025. Domiciliée à PARIS (75008), et est spécialisée dans le secteur d'activité de la promotion immobilière d'immeubles à vocation tertiaire et logistique.

La société **SNC PARC DU LEVAIN** est une société en nom collectif nouvellement constituée, dont les statuts ont été adoptés conjointement par deux entités appartenant au même groupe : la société **Quartus Logistique** (immatriculée sous le numéro 502 089 485), représentée par son président, qui est également une société dénommée **QUARTUS** (immatriculée sous le numéro 821 143 039). Cette dernière est elle-même représentée par Monsieur François Hillmeyer. Ces deux sociétés Quartus, bien que distinctes juridiquement, partagent le même siège social et sont étroitement liées hiérarchiquement.

La société **SNC PARC DU LEVAIN** a été créée spécifiquement pour mener à bien une opération immobilière d'envergure. Son objet social englobe notamment la promotion immobilière, l'achat et la vente de terrains ou droits immobiliers, ainsi que la construction et la commercialisation d'un ensemble immobilier logistique sur un terrain situé à Levainville (28700), lieudit La Mare Guerin. Elle pourra intervenir en tant que maître d'ouvrage, assistant à maîtrise d'ouvrage, ou encore aménageur, selon les besoins du projet.

Le capital social de la société **SNC PARC DU LEVAIN** est fixé à 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. La répartition des apports indique que la société QUARTUS Logistique (RCS 502 089 485) détient 99 % du capital, tandis que la société QUARTUS (RCS 821 143 039) détient 1 %. Cela traduit une structuration capitalistique interne, typique des montages de projets immobiliers, où la société opérationnelle (**SNC PARC DU LEVAIN**) est pilotée et contrôlée par ses sociétés mères (QUARTUS et Quartus Logistique), dans une logique de gestion centralisée des risques et des investissements.

Ainsi, la société **SNC PARC DU LEVAIN** est un véhicule de projet entièrement contrôlé par le groupe Quartus, destiné à porter une opération immobilière spécifique dans le cadre d'une stratégie de développement logistique.

Le KBIS de la SNC PARC DU LEVAIN et les statuts constitutifs sont annexés à ce document.

2 Capacités financières de QUARTUS

L'actionnariat de QUARTUS est détenu à 99,9% par le groupe BPCE.

QUARTUS dispose d'un capital social de l'ordre de 210 M€.

En cas de sinistre, SNC PARC DU LEVAIN, filiale de QUARTUS, disposera des moyens de QUARTUS afin d'assurer la gestion environnementale post sinistre.

3 Capacités techniques

QUARTUS Logistique est un acteur majeur de l'immobilier d'entreprise spécialisé dans le secteur logistique et industriel.

Également contractant général, QUARTUS Logistique réalise « clés en main » des bâtiments d'entreprise dans les secteurs de la logistique, du tertiaire, du commerce et de l'industrie.

De plus, QUARTUS Logistique possède en interne les équipes compétentes pour la conception, la réalisation et l'exploitation de bâtiments logistiques de grandes dimensions. Quartus a construit près de 2.000.000 m² de bâtiments logistiques en France ces dernières années pour le compte d'investisseurs ou utilisateurs nationaux ou internationaux.

Les activités :

- Développement de bâtiments et de zones logistiques ;
- Construction de plateformes logistiques de grande taille ;
- Construction de bâtiments industriels ;
- Promotion de programmes de bureaux ;

La SNC PARC DU LEVAIN tire ainsi parti de l'expertise développée par Quartus Logistique au fil des années dans la conception et l'exploitation de plateformes logistiques.

Sur le site de Levainville, la responsabilité et la gestion de la sécurité et de l'environnement est assurée par la direction de site qui mettra en place une organisation et des instructions spécifiques issues de bonnes pratiques du groupe.

A ce titre, sont en place :

- Un plan de maintenance répertoriant les obligations réglementaires en termes de contrôles périodiques et d'entretiens des équipements ;
- Un plan de défense incendie en cas d'incident ;
- Un plan de formation des salariés concernant la conduite à tenir en cas d'urgence et les risques liés à leur activité ;
- Des fiches réflexes permettant d'anticiper des événements particuliers pouvant impacter l'activité (incendie, coupure d'alimentation électrique...).

4 Labellisation environnementale

La certification BREEAM EXCELLENT est visée pour le projet SNC PARC DU LEVAIN.

La méthode BREEAM (« Building Research Establishment Environmental Assessment Method »), est une méthode d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments. C'est le standard de certification bâtiment le plus répandu à travers le monde : plus de 560.000 bâtiments certifiés dans 77 pays différents. Les mêmes exigences sont applicables quel que soit le pays afin d'assurer une comparabilité et une cohérence de critères à l'international. La prise en compte des contextes locaux se fait par pondération de chaque critère.

Pour cela un bureau de conseil sera missionné afin de nous accompagner

A noter que nous porterons une attention particulière à la qualité environnementale de l'opération en phase chantier :

- Elaboration d'une charte chantier rigoureusement suivie par les entreprises et les intervenants sur chantier ;
- Revalorisation des déchets de chantier ;
- Un suivi assuré par le bureau de conseil de la conception à la réalisation.
- Des études complémentaires seront menées : confort thermique, visuel, accessibilité, approvisionnement responsable, analyse des cycles de vie, qualité de l'air...
- Sensibilisation auprès des entreprises sur les enjeux environnementaux du projet ;
- Suivi de la qualité du chantier : Limitation des nuisances (acoustiques et visuels notamment), Suivi des consommations en eau et énergie, Traçabilité et valorisation des déchets. Notre constructeur possède sa propre charte de chantier vert, applicable à ces opérations.

5 Annexes

Sont disponibles en annexes de ce document :

1. KBIS de la SNC PARC DU LEVAIN
2. Statuts constitutifs SNC PARC DU LEVAIN / QUARTUS LOGISTIQUE / QUARTUS
3. Comptes sociaux et annexes, exercice 2023, QUARTUS LOGISTIQUE
4. Comptes sociaux et annexes, exercice 2022, QUARTUS LOGISTIQUE
5. Comptes sociaux et annexes, exercice 2021, QUARTUS LOGISTIQUE
6. Comptes sociaux et annexes, exercice 2020, QUARTUS LOGISTIQUE

Greffé du Tribunal des Activités Économiques de Paris

1 quai de la Corse
75198 Paris CEDEX 04

N° de gestion 2025B15692

Extrait Kbis**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**

à jour au 7 avril 2025

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 942 823 139 R.C.S. Paris

Date d'immatriculation 07/04/2025

Dénomination ou raison sociale **PARC DU LEVAIN**

Forme juridique Société en nom collectif

Capital social 100,00 EUROS

Adresse du siège 143 boulevard Romain Rolland 75014 Paris

Activités principales La réalisation, en qualité de promoteur immobilier, de maître d'ouvrage, de maître d'ouvrage délégué, assistant à la maîtrise d'ouvrage ou daménageur, de toutes opérations et prestations, se rapportant à la construction, à la promotion immobilière et/ou la vente de programmes immobiliers de toute nature (tertiaire, commercial, logistique) sur un terrain bâti ou non bâti. Lacquisition dun terrain composé de plusieurs parcelles situé à Levainville (28700), lieudit La Mare Guerin (le Terrain). Lacquisition et la vente de droits réels ou personnels sur tous biens immobiliers, droits à construire quelle que soit la forme, et, le cas échéant, sur tous biens mobiliers.

Durée de la personne morale Jusqu'au 06/04/2124

Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

Date de clôture du 1er exercice social 31/12/2025

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Gérant - Associé indéfiniment et solidairement responsable

Dénomination QUARTUS Logistique

Forme juridique Société par actions simplifiée

Adresse 143 boulevard Romain Rolland 75014 Paris

Immatriculation au RCS, numéro 502 089 485 Paris

Associé indéfiniment et solidairement responsable

Dénomination QUARTUS INVESTISSEMENT

Forme juridique Société par actions simplifiée (Société à associé unique)

Adresse 143 boulevard Romain Rolland 75014 Paris

Immatriculation au RCS, numéro 823 797 808 Paris

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 143 boulevard Romain Rolland 75014 Paris

Activité(s) exercée(s) La réalisation, en qualité de promoteur immobilier, de maître d'ouvrage, de maître d'ouvrage délégué, assistant à la maîtrise d'ouvrage ou daménageur, de toutes opérations et prestations, se rapportant à la construction, à la promotion immobilière et/ou la vente de programmes immobiliers de toute nature (tertiaire, commercial, logistique) sur un terrain bâti ou non bâti. Lacquisition dun terrain composé de plusieurs parcelles situé à Levainville (28700), lieudit La Mare Guerin (le Terrain). Lacquisition et la vente de droits réels ou personnels sur tous biens immobiliers, droits à construire quelle que soit la forme, et, le cas échéant, sur tous biens mobiliers.

Date de commencement d'activité 01/04/2025

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

R.C.S.Paris - 07/04/2025 - 11:03:20

PARC DU LEVAIN

Société en nom collectif au capital de 100 euros
Siège social : 143, boulevard Romain Rolland – 75014 Paris
Société en cours d'immatriculation au RCS de Paris

STATUTS CONSTITUTIFS

Les soussignées :

- La société **QUARTUS Logistique**, société par actions simplifiée au capital de 2.710.290,00 euros dont le siège social est situé à Paris (75014), 143 boulevard Romain Rolland, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 502 089 485,

représentée par son Président, la société **QUARTUS**, société par actions simplifiée au capital de 210.513.748,90 euros, dont le siège social est situé à Paris (75014), 143 boulevard Romain Rolland, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 821 143 039,

Elle-même représentée par **Monsieur François HILLMEYER**, dûment habilité,

- La société **QUARTUS Investissement**, société par actions simplifiée au capital de 1,00 euros, dont le siège social est situé à Paris (75014), 143, boulevard Romain Rolland, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 823 797 808,

représentée par son Président, la société **QUARTUS**, société par actions simplifiée au capital de 210.513.748,90 euros, dont le siège social est situé à Paris (75014), 143 boulevard Romain Rolland, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 821 143 039,

Elle-même représentée par **Monsieur François HILLMEYER**, dûment habilité,

Ont décidé de constituer entre eux une société en nom collectif et ont adopté les statuts établis ci-après :

ARTICLE 1. FORME

Il est formé par les présentes, entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société en nom collectif régie par les présents statuts ainsi que par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur (la « **Société** »).

ARTICLE 2. OBJET

La Société a pour objet :

- la réalisation, en qualité de promoteur immobilier, de maître d'ouvrage, de maître d'ouvrage délégué, assistant à la maîtrise d'ouvrage ou d'aménageur, de toutes opérations et prestations, se rapportant à la construction, à la promotion immobilière et/ou la vente de programmes immobiliers de toute nature (tertiaire, commercial, logistique, ...) sur un terrain bâti ou non bâti ;
- l'acquisition d'un terrain composé de plusieurs parcelles situé à Levainville (28700), lieudit La Mare Guerin (le « **Terrain** ») ;
- l'acquisition et la vente de droits réels ou personnels sur tous biens immobiliers, droits à construire quelle qu'en soit la forme, et, le cas échéant, sur tous biens mobiliers ;

- l'édification, sur tout ou partie du Terrain, après démolition – le cas échéant – des constructions existantes, d'un ensemble immobilier composé d'une ou plusieurs constructions, à usage d'entrepôt logistique et comprenant des emplacements de stationnement (l'« **Ensemble Immobilier** »);
- la vente par lots ou en totalité du Terrain et de l'Ensemble Immobilier avec leurs dépendances, soit achevés, soit à terme, soit en l'état futur d'achèvement ;
- la conclusion de contrat de promotion immobilière ;
- l'attribution de toutes garanties, engagements de non cession de parts, cautionnements, garanties à première demande, nantissements, hypothèques, et de manière générale, toutes suretés personnelles ou réelles ;
- la souscription d'emprunts nécessaires à la réalisation de l'objet social ;
- toutes opérations financières, industrielles, ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou de le rendre plus rémunérateur.

ARTICLE 3. DENOMINATION

La dénomination de la Société est : PARC DU LEVAIN.

Tous les actes et documents émanant de la Société doivent mentionner la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement des mots "société en nom collectif" ou des initiales "SNC".

En outre, la Société doit indiquer en tête de ses factures, notes de commandes, tarifs et documents publicitaires, ainsi que sur toutes correspondances et récépissés concernant son activité et signés par elle ou en son nom, le siège du tribunal au greffe duquel elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés, et le numéro d'immatriculation qu'elle a reçu.

ARTICLE 4. SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 143, boulevard Romain Rolland, 75014 Paris.

Le transfert du siège social est décidé en vertu d'une décision collective des associés.

ARTICLE 5. DUREE

La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

ARTICLE 6. APPORTS

Le capital social est constitué par les apports suivants :

Il est apporté en numéraire :

- par la société QUARTUS Logistique, la somme de quatre-vingt-dix-neuf euros, 99 €
- par la société QUARTUS Investissement, la somme d'un euro, 1 €

Soit au total la somme de cent euros (100 €), laquelle somme sera versée, ainsi que les soussignés s'y obligent, en fonction des appels de fonds décidés par la gérance en raison des besoins de la Société et au plus tard huit jours après la demande qui en sera faite par la gérance. A défaut de versement à l'expiration du délai de huit jours précité, les sommes appelées seront de plein droit et sans demande productives d'un intérêt, et ce sans préjudice de plus amples dommages-intérêts s'il y a lieu.

ARTICLE 7. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à cent euros (100 €).

Il est divisé en cent (100) parts sociales d'un (1) euro chacune.

ARTICLE 8. PARTS SOCIALES

Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

- à la société QUARTUS Logistique, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales numérotées de 1 à 99, ci 99 parts
- à la société QUARTUS Investissement, une part sociale, numérotées 100, ci 1 part

Total égal au nombre de parts composant le capital social : cent (100) parts sociales

Les soussignés déclarent que toutes les parts sociales représentant le capital social leur appartiennent, sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus correspondant à leurs apports respectifs et qu'elles sont toutes souscrites et libérées comme indiqué ci-dessus.

ARTICLE 9. MODIFICATIONS DU CAPITAL SOCIAL

1. Le capital social peut être augmenté en une ou plusieurs fois, de toutes les manières autorisées par la loi, en vertu d'une décision collective des associés.

Elles sont décidées à la majorité prévue pour les décisions extraordinaires des associés.

En cas d'augmentation de capital en numéraire, chaque associé a, proportionnellement au nombre de parts qu'il possède, un droit de préférence à la souscription des parts nouvelles représentatives de l'augmentation de capital.

Ce droit préférentiel de souscription peut être cédé par les voies civiles, sous réserve de l'agrément du cessionnaire par tous les associés, la cession étant rendue opposable à la Société conformément aux dispositions de l'article L. 221-14 du Code de commerce.

L'augmentation de capital est réalisée nonobstant l'existence de rompus, et les associés disposant d'un nombre insuffisant de droits de souscription pour souscrire un nombre entier de parts nouvelles doivent faire leur affaire personnelle de l'acquisition ou des cessions de droits

nécessaires. Ces cessions ou acquisitions sont réalisées librement entre associés, à condition qu'elles ne portent que sur des rompus.

En cas d'exercice partiel du droit de souscription par un associé, les parts non souscrites peuvent être souscrites librement par ses coassociés, ou certains d'entre eux, proportionnellement à leurs droits dans le capital et dans la limite de leur demande.

Si toutes les parts ne sont pas souscrites, les parts restantes peuvent l'être par des tiers étrangers à la Société sous réserve de leur agrément par l'unanimité des associés. A défaut, l'augmentation de capital n'est pas réalisée.

Le droit préférentiel de souscription est exercé dans les formes et délais fixés par la gérance, sans toutefois que le délai de souscription ou de cession puisse être inférieur à 10 jours.

La suppression totale ou partielle du droit préférentiel de souscription ne peut être décidée qu'à la majorité prévue pour les décisions extraordinaires des associés.

2. Le capital social peut, en vertu d'une décision prise à la majorité prévue pour les décisions extraordinaires des associés, être réduit, pour quelque cause et de quelque manière que ce soit, avec l'obligation, pour chaque associé, de céder ou d'acheter le nombre de parts anciennes nécessaire à la réalisation de l'opération.

ARTICLE 10. COMPTES COURANTS

Outre leurs apports, les associés pourront verser ou laisser à disposition de la Société toutes sommes dont elle pourrait avoir besoin. Ces sommes sont inscrites au crédit d'un compte ouvert au nom de l'associé.

Les conditions de fonctionnement de ces comptes, la fixation des intérêts, le délai de préavis pour le retrait des sommes et toutes autres modalités nécessaires au fonctionnement des comptes courants sont arrêtés dans chaque cas par accord entre la gérance et les intéressés.

ARTICLE 11. REPRESENTATION DES PARTS SOCIALES

Les parts sociales ne peuvent être représentées par des titres négociables. Le droit de chaque associé résulte seulement des présents statuts et des actes ultérieurs modifiant le capital social ou constatant des cessions régulièrement consenties.

ARTICLE 12. INDIVISIBILITE DES PARTS SOCIALES

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque part.

Les copropriétaires indivis sont tenus de désigner l'un d'entre eux pour les représenter auprès de la Société ; à défaut d'entente, il appartient à l'indivisaire le plus diligent de faire désigner par voie de justice un mandataire chargé de les représenter, conformément aux dispositions de l'article 1844 du Code civil.

Si une ou plusieurs parts sont grevées d'usufruit, le droit de vote appartient au nu-proprétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats, où il est réservé à l'usufruitier.

Toutefois, dans tous les cas, le nu-proprétaire a le droit de participer aux assemblées générales.

ARTICLE 13. DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX PARTS SOCIALES

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans l'actif social.

Les droits et obligations attachés à chaque part sociale la suivent dans quelque main qu'elle passe. La possession d'une part entraîne de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions régulièrement prises par les associés.

Les associés ont tous la qualité de commerçant et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales vis-à-vis des tiers.

Entre associés, chacun d'eux ne répond des dettes sociales qu'en proportion de ses droits dans le capital.

ARTICLE 14. CESSION ET TRANSMISSION DES PARTS SOCIALES

1. Cession entre vifs.

Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous seings privés.

Pour être opposable à la Société, elle doit lui être signifiée par exploit d'huissier ou être acceptée par elle dans un acte notarié. La signification peut être remplacée par le dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt.

Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et, en outre, après publication des statuts modifiés au registre du commerce et des sociétés ; ce dépôt peut être effectué par voie électronique.

En l'absence de publication des statuts modifiés au registre du commerce et des sociétés, le cédant ou le cessionnaire peut, après mise en demeure du gérant d'effectuer cette publication, restée vaine au terme d'un délai de huit jours, et en justifiant de la saisine du président du tribunal en application de l'article L. 123-5-1 ou de l'article L. 210-7 du Code de commerce, déposer contre récépissé l'acte de cession de parts sociales au registre du commerce et des sociétés. A titre conservatoire et jusqu'à la décision du tribunal, ce dépôt rend la cession opposable aux tiers, sous réserve de l'accomplissement des formalités prévues au deuxième alinéa du présent article.

Les parts sociales ne sont pas négociables. Elles ne peuvent être cédées, même entre associés, qu'avec le consentement de tous les associés.

L'associé qui projette de céder tout ou partie de ses parts notifie son projet à la gérance par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en indiquant toutes précisions sur le cessionnaire proposé, le nombre de parts cédées ainsi que le prix convenu.

La gérance consulte les associés et propose les modifications nécessaires aux statuts dans le mois de la réception de la notification, puis notifie le résultat de la consultation à tous les associés par lettre recommandée dans les huit jours de son intervention.

En cas de refus d'agrément, la cession n'a pas lieu et l'associé cédant reste propriétaire des parts qui devaient être cédées.

Si l'agrément est obtenu, la cession devra être régularisée sous un délai d'un mois à compter de la notification visée ci-dessus. À défaut l'agrément sera caduc.

La Société peut également, avec le consentement unanime des associés, y compris le cédant, décider de réduire son capital social du montant de la valeur nominale des parts dont la cession est envisagée et de racheter ces parts à un prix fixé dans les conditions prévues à l'article 1843-4 du code civil.

2. Transmission par décès.

La Société n'est pas dissoute par le décès d'un associé. Elle continue entre tous les associés survivants et, s'ils sont agréés comme associés, les héritiers et conjoint de l'associé décédé.

L'agrément résulte d'une décision unanime des associés survivants et doit être notifié dans les six (6) mois de la notification de la survenance du décès à la Société par lettre recommandée.

Si l'agrément n'est pas notifié aux conjoint et héritiers dans le délai évoqué ou si l'agrément n'est pas accordé, les parts concernées sont annulées et remboursées aux ayants droits, à moins que, sur décision unanime des associés survivants, elles n'aient été acquises par ceux-ci ou toutes personnes agréées par eux.

La valeur des parts sera déterminée à l'amiable au jour du décès. À défaut d'accord, la valeur sera fixée par expertise dans les conditions prévues à l'article 1843-4 du Code civil.

Les dispositions qui précèdent s'appliquent lorsque le décès ne laisse subsister qu'un seul associé survivant, lequel exerce, s'il y a lieu, la faculté d'agrément reconnue par les statuts. Le cas échéant, il dispose du délai d'un an prévu à l'article 1844-5 du Code civil pour régulariser la situation.

Les héritiers et conjoint d'un associé décédé doivent justifier de leur qualité auprès de la Société dans le mois du décès ; la gérance, de son côté, peut exiger à tout moment de tout intéressé et de tout notaire la justification de la qualité desdits héritiers et conjoint par la production de tout document approprié.

La disparition de la personnalité morale d'un associé, intervenant pour quelque cause que ce soit, est assimilée au décès d'un associé.

3. Dissolution de communauté ou de Pacs du vivant de l'associé.

En cas de dissolution d'une communauté de biens entre époux, l'attribution des parts communes au conjoint non associé doit être agréée à l'unanimité des associés.

En cas de dissolution d'un Pacs, la liquidation de parts indivises sera effectuée par application des dispositions des articles 515-6, alinéa 1 et 831 du Code civil, avec possibilité d'attribution préférentielle des parts à l'autre partenaire par voie de partage, à charge de soulte s'il y a lieu.

ARTICLE 15. FAILLITE, INTERDICTION ET INCAPACITE D'UN ASSOCIE

La faillite, l'interdiction d'exercer une profession commerciale ou l'incapacité frappant l'un des associés n'entraînent pas la dissolution de la Société. Celle-ci continue entre les autres associés à moins que ceux-ci ne décident à l'unanimité de la dissoudre dans les trois mois de la date à laquelle est devenue définitive l'une des sanctions précitées.

Dans le cas de continuation, la valeur des droits sociaux à rembourser est déterminée conformément à l'article 1843-4 du Code civil. Le remboursement aura lieu dans les deux mois de la notification du rapport de l'expert.

Les dispositions qui précèdent s'appliquent également, de convention expresse, quand un associé fait l'objet d'un jugement de liquidation judiciaire ou arrêtant un plan de cession totale de son entreprise.

ARTICLE 16. NOMINATION, REVOCATION ET DEMISSION DES GERANTS

1. Nomination

La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés. Le ou les premiers gérants sont désignés par les statuts.

En cours de vie sociale, les gérants seront nommés par décision unanime des associés, pour une durée fixée par la décision qui les désignera.

2. Révocation

La révocation d'un gérant associé lorsque tous les associés sont gérants ou la révocation du gérant associé désigné dans les statuts ne peut être décidée qu'à l'unanimité des autres associés.

La révocation d'un ou du gérant non associé ou gérant non associé non désigné dans les statuts ne peut être décidée qu'à la majorité prévue pour les décisions ordinaires.

Elle n'entraîne pas la dissolution de la Société.

En cas de continuation de la Société, le gérant révoqué peut décider de se retirer de la Société en demandant le remboursement de ses parts sociales dont la valeur sera, à défaut d'accord amiable, déterminée conformément aux dispositions de l'article 1843-4 du Code civil.

Cette décision de retrait doit être notifiée dans les quinze jours de la révocation à chacun des associés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, faute de quoi le gérant révoqué conserve la qualité d'associé.

La révocation sans justes motifs peut donner lieu à dommages-intérêts.

3. Démission

Le gérant qui démissionne ne perd pas sa qualité d'associé ; il doit prévenir ses coassociés trois (3) mois à l'avance, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans préjudice du droit pour la Société de demander des dommages-intérêts en cas de démission à contretemps.

4. Liquidation judiciaire, interdiction ou incapacité

Si un jugement de liquidation judiciaire ou arrêtant un plan de cession totale, une mesure d'interdiction d'exercice d'une profession commerciale ou une mesure d'incapacité est prononcé à l'encontre de l'un des associés gérant, il sera fait application de l'article précédent des présents statuts.

ARTICLE 17. GERANT PERSONNE MORALE

Si une personne morale est gérant, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civile et pénale que s'ils étaient gérants en leur nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

La personne morale gérante doit désigner son représentant permanent auprès de la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. En cas de révocation du mandat de ce représentant, elle doit désigner sans délai et dans les mêmes formes son remplaçant.

ARTICLE 18. POUVOIRS DE LA GERANCE

Dans ses rapports avec les tiers, la gérance, agissant au nom de la Société, a pouvoir de passer seule tous actes entrant dans l'objet social.

S'il existe plusieurs gérants, l'opposition formée par l'un d'eux aux actes d'un autre gérant est sans effet à l'égard des tiers, à moins qu'il ne soit établi qu'ils en ont eu connaissance.

Dans les rapports entre associés, le gérant ou chacun des gérants peut accomplir tous les actes de gestion dans l'intérêt de la Société.

ARTICLE 19. REMUNERATION DE LA GERANCE

Le gérant ou chacun des gérants a droit à une rémunération dont les modalités sont fixées par décision collective des associés prise à l'unanimité.

Le gérant ou chacun des gérants a droit, sur présentation des justificatifs, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement.

ARTICLE 20. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les associés peuvent ou, lorsque les conditions légales sont réunies, doivent, nommer un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires et/ou suppléants qui exerceront alors leur mission, pour six exercices ou 3 exercices en cas de désignation volontaire, dans les conditions et avec les effets prévus par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

ARTICLE 21. DECISIONS COLLECTIVES

Les décisions collectives des associés ont, notamment, pour objet l'approbation annuelle des comptes, la nomination et la révocation des gérants, l'autorisation des opérations excédant leurs pouvoirs, l'agrément des cessions de parts et toutes modifications des statuts.

Elles peuvent être prises à toute époque de l'année, mais la tenue d'une assemblée est obligatoire au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour approuver les comptes de cet exercice.

Les associés, au moyen de décisions qualifiées d'ordinaires, se prononcent sur toutes propositions concernant la Société, pourvu qu'elles n'emportent pas modification des statuts ou autorisation de transmission de parts sociales soumise à agrément, notamment celles relatives à :

- l'approbation des comptes,
- l'affectation et à la répartition des résultats,
- la nomination du gérant, la fixation de la rémunération du gérant, la révocation du gérant non statutaire ou du gérant associé non désigné dans les statuts,
- la nomination du commissaire aux comptes.

Les associés, au moyen de décisions qualifiées d'extraordinaires, se prononcent sur la modification des statuts, l'agrément en qualité d'associé ou l'autorisation de transmission de parts sociales soumise à agrément.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité des associés.

Les décisions collectives résultent au choix de la gérance d'une assemblée générale ou d'une consultation écrite des associés. Elles peuvent également résulter d'un acte sous seing privé ou notarié signé par tous les associés. Elles peuvent être prises par tous moyens de télécommunication électronique.

La réunion d'une assemblée générale est cependant obligatoire pour l'approbation annuelle des comptes et pour toutes autres décisions si l'un des associés le demande.

ARTICLE 22. ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale est convoquée par la gérance au moyen d'une lettre recommandée adressée à chaque associé quinze jours au moins avant la date de l'assemblée et à laquelle sont annexés le texte des résolutions proposées par la gérance ou par un associé, les comptes annuels, s'il s'agit de statuer sur l'approbation des comptes, et le cas échéant, le rapport de la gérance et les rapports du commissaire aux comptes.

Toutefois, l'assemblée générale se réunit valablement sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou dûment représentés.

Chaque associé a le droit de participer à l'assemblée et dispose d'un nombre de voix égal à celui du nombre de parts qu'il possède. Il peut y être représenté par un autre associé, par son conjoint, ou par toute autre personne de son choix. Sont réputés présents pour le calcul de la majorité, les associés qui participent à l'assemblée générale par tous moyens de télécommunication électronique.

L'assemblée se réunit au siège social ou en tout autre endroit.

Elle est présidée par le gérant ou l'un des gérants. A défaut, l'assemblée désigne le président de séance parmi les associés présents. L'assemblée peut désigner un secrétaire de séance, associé ou non.

Les délibérations des assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial ou sur des feuilles mobiles dans les conditions fixées par les règlements en vigueur. Les procès-verbaux sont signés par tous les associés présents.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des assemblées générales sont valablement certifiés conformes par un gérant.

ARTICLE 23. CONSULTATION ECRITE

La gérance peut consulter les associés par écrit, sauf pour l'approbation des comptes ou si un associé a demandé la réunion d'une assemblée.

Dans ce cas, elle adresse à chaque associé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le texte de la ou des résolutions proposées, accompagné de tous documents et renseignements nécessaires ainsi qu'un bulletin de vote.

Les associés disposent d'un délai de quinze jours à compter de la date de réception du projet de résolutions pour transmettre leur vote à la gérance par lettre recommandée. Tout associé n'ayant pas répondu dans le délai ci-dessus est considéré comme s'étant abstenu.

Un procès-verbal de chaque consultation écrite est établi et signé par la gérance ; au procès-verbal est annexée la réponse de chaque associé.

ARTICLE 24. EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés et se terminera le 31 décembre 2025.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et le cas échéant, annexe), l'inventaire, les rapports spéciaux de la gérance ainsi que, le cas échéant, le rapport de gestion et les rapports du

commissaire aux comptes sont établis conformément aux lois et règlements en vigueur et sont soumis à l'approbation des associés dans les conditions prévues par ces lois et règlements.

ARTICLE 25. AFFECTATION ET REPARTITION DES RESULTATS

Le bénéfice net de l'exercice est déterminé, pour chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la Société, y compris les éventuels amortissements et provisions nécessaires.

Les associés seront, de plein droit et sans délai, dès la clôture de l'exercice écoulé :

- soit créanciers du montant du bénéfice distribuable à proportion du nombre de parts de chacun d'eux ;
- soit débiteurs de la perte constatée qu'ils prennent en charge et supportent à proportion du nombre de parts de chacun d'eux.

Les bénéfices nets seront automatiquement, à la date de clôture de l'exercice social, crédités au poste « associés - comptes courants » figurant au passif du bilan de la Société selon la répartition mentionnée ci-avant à la date de clôture de chaque exercice social.

De manière correspondante, les pertes nettes, s'il en existe, seront mises à la charge des associés selon la même répartition à la date de clôture de l'exercice social par le débit du poste « associé - comptes courants ».

Les sommes correspondantes aux bénéfices et inscrites en compte courant ne deviendront toutefois exigibles qu'à compter de la date d'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale des associés, sous la condition résolutoire de toute autre affectation décidée par ladite assemblée générale des associés, qui peut, sur la proposition de la gérance, reporter à nouveau tout ou partie des bénéfices ou des pertes, affecter tout ou partie de ce bénéfice ou imputer toute ou partie de ces pertes sur toute réserve générale ou spéciale dont elle décide la création et détermine l'emploi.

Ces débits et crédits seront effectués en application du principe d'affectation automatique des résultats bénéficiaires ou déficitaires aux associés.

ARTICLE 26. REGIME FISCAL

La présente Société relèvera du régime des sociétés de l'article 8 du Code Général des Impôts.

ARTICLE 27. DISSOLUTION - LIQUIDATION

La Société est dissoute par l'arrivée de son terme, sauf prorogation, par la perte de son objet ou par décision judiciaire pour justes motifs.

Un an au moins avant la date d'expiration de la Société, la gérance doit provoquer une décision des associés, prise selon les modalités des décisions collectives des associés qualifiées d'extraordinaire, à l'effet de décider si la Société doit être prorogée.

La Société peut être dissoute par anticipation par décision collective des associés qualifiée d'extraordinaire ou pour l'une des causes énoncées dans les présents statuts.

La réunion de toutes les parts en une seule main n'entraîne pas la dissolution de plein droit de la Société. Toutefois, tout intéressé peut demander la dissolution de la Société si la situation n'a pas été régularisée dans le délai d'un an.

Si toutes les parts sont réunies en une seule main, la dissolution de la Société entraîne, lorsque l'associé unique est une personne morale, la transmission universelle du patrimoine à l'associé unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

La Société est en liquidation dès l'instant de sa dissolution quelle que soit la cause de celle-ci. Sa personnalité morale subsiste pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

La dissolution ne produit ses effets à l'égard des tiers qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre du commerce et des sociétés.

La liquidation est assurée par le ou les gérants en fonction lors de l'intervention de la dissolution, ou par un ou plusieurs liquidateurs nommés par les associés par décision ordinaire, lorsqu'aucun gérant en exercice n'accepte le mandat de liquidateur ou en cas de décès, démission ou révocation du liquidateur.

Sous réserve de ce qui précède, la liquidation intervient dans les conditions fixées par le Code de commerce.

Après extinction du passif et remboursement des comptes courants d'associés s'il en existe, le produit net de la liquidation est réparti entre les associés proportionnellement au nombre de parts possédées par chacun d'eux.

Si, au contraire, des pertes subsistent, elles incombent aux associés dans la même proportion.

ARTICLE 28. CONTESTATIONS

En cas de pluralité d'associés, toutes les contestations qui pourraient surgir pendant la durée de la Société ou lors de sa liquidation entre les associés ou entre la Société et les associés, relativement aux affaires sociales ou à l'exécution des présents statuts, seront soumises aux tribunaux compétents.

ARTICLE 29. DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Les stipulations suivantes figurent à titre transitoire dans l'acte constitutif de la Société mais n'ont pas valeur de stipulations statutaires permanentes ; elles ne seront donc pas reprises dans les versions ultérieures des Statuts qui résulteraient de modifications décidées par les associés, et ce sans qu'il soit nécessaire d'une décision expresse de suppression.

Le premier gérant de la Société nommé dans les présents statuts sans limitation de durée est (sont) :

- La société **QUARTUS Logistique**, société par actions simplifiée au capital de 2.710.290,00 euros dont le siège social est situé à Paris (75014), 143 boulevard Romain Rolland, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 502 089 485,

représentée par son Président, la société **QUARTUS**, société par actions simplifiée au capital de 210.513.748,90 euros, dont le siège social est situé à Paris (75014), 143 boulevard Romain Rolland, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 821 143 039,

Elle-même représentée par son Président, **Monsieur Emmanuel LAUNIAU**,

Lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi pour leur exercice.

Figure en Annexe 1 des présentes l'état des actes accomplis pour le compte de la Société en formation avant la signature des présentes.

La signature des présentes emportera reprise par la Société des engagements portés sur les états précités lorsqu'elle aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

La Société ne jouira de la personnalité morale qu'à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Tous pouvoirs sont donnés à l'un des associés et au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de publicité relatives à la constitution de la Société et notamment :

- pour signer et faire publier l'avis de constitution dans un journal d'annonces légales dans le département du siège social ;
- signer une attestation de domiciliation ;
- pour faire procéder à toutes formalités en vue de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés ;
- acquérir au nom de la Société un Ensemble Immobilier ;
- ouverture du compte bancaire ;
- de signer la déclaration des bénéficiaires effectifs ;
- et généralement, pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

L'immatriculation emportera reprise automatique des engagements par la Société.

Ces actes et engagements seront repris par la Société du seul fait de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

A titre de convention de preuve, les associés conviennent que les présents statuts sont établis sur support électronique par le biais du service www.yousign.fr, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil, chacun des associés s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présents statuts par le service www.yousign.fr.

Les associés déclarent en conséquence que la version électronique des statuts constitue l'original du document et est parfaitement valable entre elles.

Enfin, chacun des associés reconnaît que la solution de signature électronique offerte par le service www.yousign.fr correspond à un degré suffisant de fiabilité pour identifier son signataire et pour garantir le lien entre sa signature et les statuts.

Les associés s'engagent en conséquence à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante des statuts signés sous sa forme électronique.

Fait à Paris, le 1^{er} avril 2025

Pour QUARTUS Logistique

QUARTUS

Monsieur François HILLMEYER

Pour QUARTUS Investissement

QUARTUS

Monsieur François HILLMEYER

ANNEXE 1

**ETAT DES ACTES ACCOMPLIS
POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE EN FORMATION**

N/A



QUARTUS LOGISTIQUE
Siren : 502089485

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	2
- Bilan Actif -	3
- Bilan Passif -	4
Compte de résultat (Partie 1)	5
Compte de résultat (Partie 2)	6
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS.....	7
- Présentation générale -	7
- Chiffres clés-	7
- Règles et méthodes comptables –	8
-Informations Complémentaires pour donner une Image Fidèle -	10
- Autres Informations-	11
- Tableau des immobilisations -	18
- Tableau des Amortissements -	19
- Etat des Provisions -	20
- Etat des Créances -	21
- État des Dettes -	22
- Produits à recevoir -	23
- Charges à payer -	24
- Charges et produits constatés d'avance -	25
- Composition du capital social -	26
DECLARATION FISCALE.....	28

**BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net 2023	Net 2022
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	5 097 711,15		5 097 711,15	5 097 711,15
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	5 097 711,15		5 097 711,15	5 097 711,15
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	72 078,88	61 952,79	10 126,09	17 355,45
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	72 078,88	61 952,79	10 126,09	17 355,45
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence		600,00	(600,00)	(600,00)
Autres participations	80 934,00		80 934,00	(1 371 304,10)
Créances rattachées à des participations	5 869 163,21		5 869 163,21	6 321 194,49
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 800,00		13 800,00	5 000,00
Total immobilisations corporelles	5 963 897,21	600,00	5 963 297,21	4 954 290,39
ACTIF IMMOBILISE	11 133 687,24	62 552,79	11 071 134,45	10 069 356,99
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens	10 867 172,15		10 867 172,15	11 316 066,09
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks	10 867 172,15		10 867 172,15	11 316 066,09
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	51 298 796,01	892 212,72	50 406 583,29	63 278 783,36
Autres créances	67 527 771,06		67 527 771,06	71 403 321,47
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	118 826 567,07	892 212,72	117 934 354,35	134 682 104,83
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	4 343 589,47		4 343 589,47	25 128 540,73
Charges constatées d'avance	32 678,42		32 678,42	30 258,06
Total disponibilités et divers	4 376 267,89		4 376 267,89	25 128 540,73
ACTIF CIRCULANT	134 070 007,11	892 212,72	133 177 794,39	171 156 969,71
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	145 203 694,35	954 765,51	144 248 928,84	181 226 326,70

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

1 442 838,10

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan Passif -

		2023	2022
Capital social ou individuel	Dont versé :	2 710 290,00	2 710 290,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		271 029,00	271 029,00
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		19 917 558,74	17 363 354,22
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		9 325 169,20	10 007 502,02
Total situation nette		32 224 046,94	30 352 175,24
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		32 224 046,94	30 352 175,24
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		90 000,00	1 266 945,00
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		90 000,00	1 266 945,00
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		25 717,27	29 541,49
Emprunts et dettes financières divers		2 718 641,21	1 283 868,28
Total dettes financières		2 744 358,48	1 313 409,77
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		88 210 005,47	133 781 468,68
Dettes fiscales et sociales		10 699 649,12	12 965 299,44
Total dettes d'exploitation		98 909 654,59	146 746 768,12
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		227 617,52	238 028,57
Total dettes diverses		227 617,52	238 028,57
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		10 053 251,31	1 309 000,00
TOTAL DES DETTES		110 492 643,80	149 607 206,46
Écarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		144 248 928,84	181 226 326,70

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Net 2023	Net 2022
Vente de marchandises				
Production vendue de biens	22 609 000,99		22 609 000,99	41 393 327,39
Production vendue de services	162 168 915,60		162 168 915,60	223 990 513,68
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	184 777 916,59		184 777 916,59	265 383 841,07
Production stockée			(448 893,94)	1 243 793,65
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			633 425,85	416 180,26
Autres produits			16 425,05	1 049,19
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			184 978 873,55	267 044 864,17
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			435 000,00	
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			172 163 230,87	250 940 469,00
Total charges externes			172 598 230,87	250 940 469,00
Impôts, taxes et assimilés			381 725,25	611 395,49
Charges de personnel				
Salaires et traitements			3 113 778,70	3 226 089,31
Charges sociales			1 504 079,45	1 502 975,09
Total charges de personnel			4 617 858,15	4 729 064,40
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 229,36	6 941,46
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				626 945,00
Total dotations d'exploitation			7 229,36	633 886,46
Autres charges d'exploitation			32 723,41	15 117,27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			177 637 767,04	256 929 932,62
RESULTAT D'EXPLOITATION			7 341 106,51	10 114 931,55

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2023	Net 2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 341 106,51	10 114 931,55
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée	431 925,10	585 739,73
Perte supportée ou bénéfice transféré	118 063,93	77 378,58
Produits financiers		
Produits financiers de participations	2 350 407,95	721 563,23
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	2 350 407,95	721 563,23
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		27,09
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		27,09
RESULTAT FINANCIER	2 350 407,95	721 536,14
RESULTAT COURANT	10 005 375,63	11 344 828,84
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	550 000,00	
Total des produits exceptionnels	550 000,00	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57 866,43	12 255,82
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	57 866,43	12 255,82
RESULTAT EXCEPTIONNEL	492 133,57	(12 255,82)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	1 172 340,00	1 325 071,00
TOTAL DES PRODUITS	188 311 206,60	268 352 167,13
TOTAL DES CHARGES	178 986 037,40	258 344 665,11
BENEFICE ou PERTE	9 325 169,20	10 007 502,02

Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
Dont produits concernant les entreprises liées
Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Présentation générale -

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Chiffres clés-

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Total du Bilan : 144 248 928,84
- Résultat avant répartition : 9 325 169,20

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société QUARTUS LOGISTIQUE.

- Règles et méthodes comptables –

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 dans sa version consolidée.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après :

Stocks

les biens en stock comprennent essentiellement des surfaces foncières ou des biens immobiliers évalués au coût d'achat (prix d'achats majorés des travaux réalisés ou autres frais directs) et afférents à des opérations qui n'ont pas généré de chiffre d'affaires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds commercial

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition)

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

La valeur d'usage est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées par la société. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable pour le montant de la différence. Les tests conduits au 31 décembre 2023 n'ont pas mené à constater une dépréciation

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque la valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans le coût d'acquisition des titres. Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et le résultat des affaires à long terme partiellement exécutées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

L'avancement découle d'un avancement physique effectif de chantier constaté et déclaré par un expert technique extérieur.

Lorsqu'un projet présente un risque de perte à terminaison, nous constatons une provision pour risques.

Les dépenses d'études sur projets sont conservées en stock jusqu'à la réalisation ou l'abandon du projet.

Modification des comptes après la tenue de la réunion de l'organe délibérant

Après vérification, la charge relative à l'impôt sur les bénéfices s'est avérée erronée de 100.000 euros. Après correction, cette dernière s'élève à 1.172.340,00 euros au lieu de 1.272.340,00 euros. Les nouveaux Comptes Rectifiés font apparaître un bénéfice net de l'exercice écoulé d'un montant de 9.325.169,20 euros, et non plus de 9.225.169,20 euros, tel que mentionné à la troisième décision de l'Associé Unique en date du 21 juin 2024.

Le Président a arrêté ces Comptes Rectifiés le 9 juillet 2024 afin de les faire approuver par l'organe délibérant.

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

-Informations Complémentaires pour donner une Image Fidèle -

Faits marquants

L'exercice 2023 est marqué par le retour à un chiffre d'affaires plus normatif à un niveau de 185M€.

La rentabilité est maîtrisée avec 430 000M2 de projets livrés en 2023.

La prise de commandes 2023 à 130M€ est impactée par un marché de la Logistique en baisse avec des reports de projets.

La terminaison de la totalité des bâtiments du projet situé à Cergy pontoise porté par la société Alpha Park a généré un résultat intégré en quote-part de participation.

Le résultat exceptionnel positif fait suite à la reprise des provisions précédemment constituées sur des risques chantiers et RH.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenirs :

L'attentisme du marché lié aux effets des taux d'intérêts et au ralentissement des transactions impactera 2024.

Notre portefeuille de commandes et de projets en montage sont des éléments sécurisants dans cette période.

Evènements postérieurs à la clôture

QUARTUS LOGISTIQUE détient 2 fonciers actuellement :

- BOISSEAUX P3 = toujours en études et en attente d'un futur acquéreur
- LONGUEIL SAINTE MARIE = sous promesse de vente depuis début 2024.

Impôt sur les sociétés

La société Quartus Logistique a conclu une convention d'intégration fiscale avec la holding Quartus. Dans le cadre de cette convention, les parties se sont accordées pour appliquer entre elles un principe général de neutralité consistant à ce que soit mis à la charge de la filiale le montant des impôts qu'elle aurait dû acquitter auprès du Trésor Public en l'absence d'intégration. Si la filiale enregistre un déficit, l'économie d'impôt réalisée par le groupe est conservée par la société mère.

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Autres Informations-

Charges et Produits financiers

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts financiers sur comptes courants.

Notes relatives à certains postes bilan :

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un fonds commercial.

Des tests de dépréciations ont été réalisés sur la valeur du fonds de commerce. Au regard des résultats obtenus, aucune dépréciation n'est à comptabiliser.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des participations financières listées dans les annexes.

Il n'y a pas eu de dépréciations complémentaires sur cet exercice.

Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées des avances de trésorerie. Ces avances sont rémunérées au taux admis fiscalement déductible.

Provisions pour Risques et Charges

Au 31/12/2023, nous avons constaté en PRC les sommes suivantes :

- 50 k€ de PRC DRH
- 40 k€ de PRC Litiges Exploitations

Notes relatives à certains postes du résultat :

Produits financiers

Les produits financiers correspondent aux intérêts de compte courant d'une part et de reprises de provisions d'autre part.

Charges et Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 550 K€ et concernent principalement :

- Reprise Provision Litige DRH : 250k€
- Reprise Provision Altas GPA Contesté : 300k€

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 58 K€ et concernent principalement :

- Divers Opérations de gestion : - 14k€
- Charges Litige DRH : - 198k€
- Annulation Provision FNP Hachette : + 132k€
- Annulation Indemnité Résiliation PATRIMONIA : + 22k€

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de retraite

Et engagement est constitué par l'indemnité théorique que la société devra verser au moment du départ à la retraite de chacun de ses salariés.

Les droits au titre de départ en retraite sont définis par la convention collective de la Promotion Construction. La méthode d'évaluation actuarielle retenue est la méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière (ou méthode des unités de droits projetés). Les unités de droits prises en compte dans les calculs correspondent aux droits déterminés sur la base de l'ancienneté du salarié à la date de départ à la retraite.

L'engagement actualisé ainsi calculé est rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation par le biais du prorata ancienneté acquise / ancienneté totale.

Quartus Logistique a retenue comme base de calcul au 31 décembre 2023 les éléments suivants :

Provision Indemnité de départ à la retraite :

L'évaluation de cette provision faite selon la méthode rétrospective, tient compte des probabilités de maintien dans le groupe jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et intègre les charges sociales

➤ Paramètres économiques :

- ◆ Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 2,66 % (inflation comprise)

➤ Paramètres sociaux :

- ◆ Départ prévu à 65 ans pour l'ensemble du personnel (application de la loi Fillon),
- ◆ Taux de rotation du personnel : 20%,
- ◆ Taux de charges patronales : 45%,
- ◆ Taux de progression de salaires : 0,50%,
- ◆ Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Le montant de cet engagement n'est pas déterminé compte tenu de l'effectif considéré comme non significatif.

Engagement hors bilan

Dans le cadre des activités de projets de construction immobilière, la société délivre différents types de cautions tant au profit des clients que des entreprises.

La valorisation de ces cautions est effectuée suivant une méthode groupe en adéquation avec les normes bancaires.

Les cautions délivrées au profit des clients conformément aux engagements contractuels se déclinent principalement comme suit :

➤ Garantie d'achèvement des travaux :

- ◆ Cautions libérables à l'achèvement des travaux
- ◆ Garanties de paiement reçues des clients en contrepartie

➤ Cautions de restitution d'acomptes :

- ◆ Cautions libérables à l'achèvement des travaux

➤ Cautions de retenue de garantie :

- ◆ Cautions libérables à l'expiration d'un délai de 1 an à compter de la réception des travaux

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Cautions au titre d'indemnité d'immobilisation :
- ♦ Cautions libérables à l'expiration d'une date définie dans l'acte

Les cautions délivrées au profit des entreprises conformément aux textes de loi se déclinent comme suit :

- Garantie de paiement des entreprises au titre de l'article 1799.1 du Code du Commerce :
- ♦ Cautions libérables aux décomptes définitifs.

Les cautions délivrées en faveur des organismes financiers ou en complément au client.

Montant en K€	31/12/2023
Garanties d'achèvement des travaux délivrées aux Clients	58 119
Cautions bancaires délivrées aux clients	3 989
Cautions bancaires délivrées aux entreprises	5 140

Passif éventuel

Le protocole signé avec un partenaire en 2019 dans le cadre d'un litige commercial a fait l'objet d'un avenant en 2022 prorogeant la date d'engagement initiale jusqu'au 31 décembre 2024.

Ce protocole porte sur un engagement futur d'apport de projets générant au minimum une marge de 4,8 M€ ou à défaut pouvant donner lieu à une indemnisation d'un montant maximum de 4,8 M€.

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

QUARTUS LOGISTIQUE

2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	2 710 290,00			2 710 290,00	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	2 710 290,00			2 710 290,00	

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

QUARTUS LOGISTIQUE

2023

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2023	2022
Cadres	33,58	32,17
Agents de maîtrise	2,33	
Employés et techniciens		3,75
<u>Autres :</u>		
TOTAL	1	1

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

QUARTUS LOGISTIQUE

2023

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	90 600,00
Autres honoraires	
TOTAL	90 600,00

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

QUARTUS LOGISTIQUE

2023

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des participations et avances donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes perçus par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SAS AITB	1 000,00		60,00	600,00	600,00	2 117 262,11			(11 774,69)	
SNC ALPHA APRK	1 000,00		60,00	600,00			9 506 916,78	719 875,16		
SCCV GRANGE BLANCHE	1 000,00		51,00	510,00		12 639,01		(2 393,51)		
ABCD MAROC	48 821,00	48 495,00	100,00	44 050,00	44 050,00					
ABCD DEUSTCHLAND	25 000,00	1 254 685,00	100,00	25 000,00	25 000,00					
SAS QUARTUS LOGISTIQUE	10 000,00		100,00	10 000,00	10 000,00				(1 723,95)	
SCI NAXICAP TERTIAIRE	500,00		34,80	174,00		3 202 777,52			(335 825,19)	

© Invoice - Tableau annexé

Le C/C avec AITB à hauteur de 2 117 k€ a déjà été déprécié pour 1 442 k€ depuis le 31/12/2021.
Les 675 k€ restants seront provisionnés sur l'année 2024, d'où une VNC de cette somme encore présente au 31/12/2023.
La totalité de la créance due par le client ABCD MAROC à hauteur de 532 k€ a, elle également, été déprécié au 31/12/2020.

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Tableau des immobilisations -

Immobilisations	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	5 097 711,15			5 097 711,15
Total des immobilisations incorporelles	5 097 711,15			5 097 711,15
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Inst. générales, agencnts, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	72 078,88			72 078,88
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	72 078,88			72 078,88
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	80 934,00			80 934,00
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (2)	6 316 194,49	8 800,00	(442 031,28)	5 882 963,21
Total des immobilisations financières	6 397 128,49	8 800,00	(442 031,28)	5 963 897,21
TOTAL GENERAL	11 566 918,52	8 800,00	(442 031,28)	11 133 687,24

(1) dont : - logiciels :

- fonds de commerce (hors mali technique) : xx

- mali technique de fusion : xx

- marque : xx

- droit au bail : xx

(2) dont dépôts et cautionnements versés à plus d'un an xx

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Tableau des Amortissements -

Amortissements	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 723,43	7 229,36		61 952,79
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	54 723,43	7 229,36		61 952,79
TOTAL GENERAL	54 723,43	7 229,36		61 952,79
Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début N	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin N
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Etat des Provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2023
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	40 000,00			40 000,00		40 000,00
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>40 000,00</i>					<i>40 000,00</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges	1 226 945,00		1 176 945,00	50 000,00		50 000,00
Total des provisions pour risques et charges	1 266 945,00		1 176 945,00	90 000,00		90 000,00
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence	600,00					600,00
Sur immobilisation de titres de participation						1 442 238,10
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	892 212,72					892 212,72
Autres provisions dépréciations	1 442 238,10					1 442 238,10
Total des provisions pour dépréciation	2 335 050,82					2 335 050,82
TOTAL GENERAL	3 601 995,82				1 176 945,00	2 425 050,82
Dont dotations et reprises d'exploitation					626 945,00	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles					550 000,00	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	5 869 163,21	5 869 163,21		6 321 194,49
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	13 800,00	13 800,00		5 000,00
Total actif immobilisé	5 882 963,21	5 882 963,21		6 326 194,49
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	963 509,37	963 509,37		1 191 126,89
Autres créances clients	50 335 286,64	50 335 286,64		62 979 869,19
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				21 910,00
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 262,95	14 262,95		11 126,61
Impôts sur les bénéfices	48 858,41	48 858,41		48 858,41
Taxe sur la valeur ajoutée	15 229 710,32	15 229 710,32		21 784 850,56
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	9 970,77	9 970,77		
Groupe et associés (2)	51 000 810,16	6 000 000,00	44 900 810,16	46 959 990,58
Débiteurs divers	1 224 158,45	1 224 158,45		2 576 585,31
Total actif circulant	118 826 567,07	73 925 756,91	44 900 810,16	135 574 317,55
Charges constatées d'avance	32 678,42	32 678,42		30 258,06
TOTAL DES CREANCES	124 742 208,70	79 841 398,54	44 900 810,16	141 930 770,10
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	25 717,27	25 717,27			29 541,49
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 276 403,11	1 276 403,11			1 283 868,28
Fournisseurs et comptes rattachés	88 210 005,47	88 210 005,47			133 781 468,68
Personnel et comptes rattachés	238 776,90	238 776,90			258 464,21
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	653 974,74	653 974,74			730 837,67
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	9 774 827,48	9 774 827,48			11 923 957,54
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	32 070,00	32 070,00			52 040,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	227 617,52	227 617,52			238 028,57
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	10 053 251,31	10 053 251,31			1 309 000,00
TOTAL DES DETTES	110 492 643,80	110 492 643,80			149 607 206,46
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 276 403,11				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2023	2022
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	35 240 924,57	
Autres créances	14 262,95	
Total créances	35 255 187,52	
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL	35 255 187,52	

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Charges à payer -

Nature des charges	2023	2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 717,27	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	25 717,27	
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 852 308,76	
Dettes fiscales et sociales	593 576,42	
Total dettes d'exploitation	46 445 885,18	
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	46 471 602,45	

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Charges et produits constatés d'avance -

Nature des charges	2023	2022
Charges d'exploitation :		30 258,06
Total		30 258,06
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		30 258,06
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	32 678,42	30 258,06

Nature des produits	2023	2022
Produits d'exploitation :		1 309 000,00
Total		1 309 000,00
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		1 309 000,00
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	10 053 251,31	1 309 000,00
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(10 020 572,89)	(1 278 741,94)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Composition du capital social -

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Crés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	2 710 290,00			2 710 290,00	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	2 710 290,00			2 710 290,00	

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

QUARTUS LOGISTIQUE

2 023,00

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES CONSOLIDANT

LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Forme Juridique	Désignation de l'entreprise et adresse du siège social	Pourcentage détenu
SAS	QUARTUS - 1/3 RUE PAUL CEZANNE - 75008 PARIS	100 %

© ImoKe - Tableau annexe

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DECLARATION FISCALE

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

 REPUBLIQUE FRANÇAISE		DGFIP N° 2065 2024 DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société: QUARTUS LOGISTIQUE		SIRET	50208948500051
Adresse du siège social:		Ancienne adresse en cas de changement:	
01-S RUE PAUL CEZANNE PARIS 75008 FR			
REGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITE			
Activités exercées	PROMOTION IMMOBILIERE DE BUREAUX		Si vous avez changé d'activité, cocher la case
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux normal	4 637 052,18	Bénéfice imposable à 15%	
Déficit		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier côtées <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale art. 44 quinquies <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser art. 44 duodécies <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonérés (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentant de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			
H COMPTABILITE INFORMATISEE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée	OUI	oui, indication du logiciel utilisé	PROGINOV
ECF		Désignation du prestataire	
Nom et adresse du comptable:		Nom et adresse du conseil:	
S/N : <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Société indépendante		Société indépendante	
Tel :		Tel :	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			
Visa : CGA <input type="checkbox"/>	Visa : Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	N° d'agrément :	
Nom :		Tel :	
Adresse :			
Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD		Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD	

© Imvobis - Formulaire IDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

		1 - BILAN ACTIF		DGFIP N° 2050 2024			
Désignation de l'entreprise: QUARTUS LOGISTIQUE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12			
Adresse de l'entreprise : RUE PAUL CEZANNE 75008 PARIS		Durée de l'exercice précédent		12			
		si déposé néant, cochez la case :		<input type="checkbox"/>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2023 Net 3	Exercice N-1 Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement	AB	AC				
	Frais de développement	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI	5 097 711,15	5 097 711,15		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	72 078,88	61 952,79	10 126,09	17 355,45
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	600,00	(600,00)	(600,00)	
	Autres participations	CU	CV	80 934,00	80 934,00	(1 371 304,10)	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	5 869 163,21	1 442 238,10	4 426 925,11	6 321 194,49	
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières	BH	BI	13 800,00	13 800,00	5 000,00		
TOTAL (II)	BJ	BK	11 133 687,24	1 504 790,89	9 628 896,35	10 069 356,99	
ACTIF CIRCUANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO	10 867 172,15	10 867 172,15	11 316 066,09	
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	51 298 796,01	892 212,72	50 406 583,29	63 278 783,36
	Autres créances (3)	BZ	CA	67 527 771,06	67 527 771,06	71 403 321,47	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
Disponibilités	CF	CG	4 343 589,47	4 343 589,47	25 128 540,73		
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	32 678,42	32 678,42	30 258,06		
TOTAL (III)	CJ	CK	134 070 007,11	892 212,72	133 177 794,39	171 156 969,71	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	145 203 694,35	2 397 003,61	142 806 690,74	181 226 326,70
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP				j) Part à plus d'un an : CR	1 442 838,10
Clause de réserve de propriété :						Stocks :	
						Créances :	

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

2 - BILAN PASSIF avant répartition				DGFIP N° 2051 2024		
Désignation de l'entreprise : QUARTUS LOGISTIQUE				Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 2 710 290,00)	DA	2 710 290,00	2 710 290,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)		DD	271 029,00	271 029,00	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI	DF			
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vus EJ	DG			
	Report à nouveau		DH	19 917 558,74	17 363 354,22	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	9 325 169,20	10 007 502,02	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées		DK			
	TOTAL (I)			DL	32 224 046,94	30 352 175,24
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	90 000,00	1 266 945,00	
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)			DR	90 000,00	1 266 945,00
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	25 717,27	29 541,49	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1 276 403,11	1 283 868,28	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	88 210 005,47	133 781 468,68	
	Dettes fiscales et sociales		DY	10 699 649,12	12 965 299,44	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Autres dettes		EA	227 617,52	238 028,57		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)		EB	10 053 251,31	1 309 000,00	
TOTAL (IV)			EC	110 492 643,80	149 607 206,46	
Écarts de conversion passif (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	142 806 690,74	181 226 326,70	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	110 492 643,80	149 607 206,46	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2052 2024							
Désignation de l'entreprise QUARTUS LOGISTIQUE						Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			Exercice N-1		
		France	Exportations et raisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB	FC		
	Production vendue	FD	22 609 000,99	FE	FF	22 609 000,99 41 393 327,39	
	biens	FD					
	services	FC	162 168 915,60	FH	FI	162 168 915,60 223 990 513,68	
	Chiffres d'affaires nets	FJ	184 777 916,59	FK	FL	184 777 916,59 265 383 841,07	
	Production stockée				FM	(448 893,94) 1 243 793,65	
	Production immobilisée				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				FP	633 425,85 416 180,26	
	Autres produits (1) (11)				FQ	16 425,05 1 049,19	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	184 978 873,55 267 044 864,17	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	435 000,00	
	Variation de stock (marchandises)				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de do				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV		
	Autres achats et charges externes (3)				FW	172 163 230,87 250 940 469,00	
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX	381 725,25 611 395,49	
	Salaires et traitements				FY	3 113 778,70 3 226 089,31	
	Charges sociales (10)				FZ	1 504 079,45 1 502 975,09	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		HS		
			dont montant de l'amortis-				
			-ement du fonds de comm				
		- dotations aux provisions					
	Sur actif circulant : dotations aux provisions						
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						626 945,00
	Autres charges (12)					GD	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	32 723,41 15 117,27	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	177 637 767,04 256 929 932,62	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	7 341 106,51 10 114 931,55	
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée				GH	431 925,10 585 739,73	
	Perte supportée ou bénéfice transféré				GI	118 063,93 77 378,58	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2 350 407,95 721 563,23	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	2 350 407,95 721 563,23	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	27,09	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	27,09	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 350 407,95 721 536,14	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	10 005 375,63 11 344 828,84	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)		DGFIP N° 2053 2024		
Désignation de l'entreprise QUARTUS LOGISTIQUE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	550 000,00	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	550 000,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	57 866,43	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	12 255,82	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	57 866,43	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	492 133,57	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	1 172 340,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	188 311 206,60	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	178 986 037,40	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	9 325 169,20	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinqui	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 480,85	
(10) Dont cotisations personnelles de l'ex (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	(5 439,74)		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	9 966,01		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		
	dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joint en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REPRISE PROVISION LITIGE DRH E.FAURE		197 745,97	250 000,00	
REPRISE ROV ALTAIS			300 000,00	
RMBT AMENDES SALARIES + REFACTURATIONS AMENDES		13 767,92		
REPRISE FNP HACHETTE		(131 247,46)		
PATRIMONIA INDEMNITE RESILIATION		(22 400,00)		
TOTAL GENERAL		57 866,43	550 000,00	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL				

© Invoice - Formulaire IDEF - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

5 - IMMOBILISATIONS										DGFIP N° 2054 2024	
Désignation de l'entreprise : QUARTUS LOGISTIQUE										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
					1		2			3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	5 097 711,15	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composant L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composant M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composant M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers	Dont Composant M3	KS		KT		KU		
			Matériel de transport		KV		KW		KX		
			Matériel de bureau et mobilier informatique		LY	72 078,88	LZ		LA		
	Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	72 078,88	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			SG		SM		SN		
		Autres participations			SU	6 392 128,49	SV		SW	(442 031,28)	
		Autres titres immobilisés			IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	5 000,00	IU		IV	8 800,00			
TOTAL IV			LQ	6 397 128,49	LR		LS	(433 231,28)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	11 566 918,52	OH		OJ	(433 231,28)	
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation négative ou évaluation par mise en équivalence		
					Par virement de poste à poste		1		4		
					2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	5 097 711,15	LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et an constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers		IT		MJ		MK		ML
			Matériel de transport		IU		MM		MN		MO
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		IV		MP		MQ		MR
	Emballages récupérables divers *				IW	72 078,88	MS		MT		
	Immobilisations corporelles en cours				IX		MV		MW		
	Avances et acomptes				IY		MZ		NA		
	TOTAL III			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL IV			IY		NG	72 078,88	NH		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW
		Autres participations			IO		OX		OY	5 950 097,21	OZ
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	13 800,00	2G		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	5 963 897,21	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK		OL	11 133 687,24	

© Invoice - Formulaire IZFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

6 - AMORTISSEMENTS										DGFIP N° 2055 2024		
Désignation de l'entreprise: QUARTUS LOGISTIQUE										Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles		FE		PF		PG		PH				
TOTAL I		RK		RM		RN		RO				
Terrains		PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	FR		PS		FT		FU				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		FX		FY				
	Autres	FZ		QA		QB		QC				
Immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD		QE		QF		QG				
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	54 723,43	QM	7 229,36	QN		QO	61 952,79			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL II		QU	54 723,43	QV	7 229,36	QW		QX	61 952,79			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	54 723,43	OP	7 229,36	OQ		OR	61 952,79			
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 7	Colonne 8				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO					
TOTAL III												
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		total général non ventilé (NW - NY)	NZ					
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9	Z8						
Primes de remboursement des obligations					SP	SR						

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN					DGFIP N° 2056 2024		
Désignation de l'entreprise : QUARTUS LOGISTIQUE					Néant <input type="checkbox"/>		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
	1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	40 000,00	4B	4C	40 000,00		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marché terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement de immobilisations	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R		
	Provisions pour charges sociales fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	1 226 945,00	5W	1 176 945,00	50 000,00		
TOTAL II	1 266 945,00	5Z	1 176 945,00	90 000,00			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		
		- corporelles	6E	6F	6G		
		- titres mis en équivalence	600,00	03	04	600,00	
		- titres de participation	1 442 238,10	9U	9V	1 442 238,10	
	- autres immobilisations financières (1)	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	892 212,72	6U	6V	892 212,72		
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	2 335 050,82	7B	7C	2 335 050,82		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	3 601 995,82	7C	7D	1 176 945,00	2 425 050,82	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	626 945,00			
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK	550 000,00			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 10					10		
<small>(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'annexe III au CGI.</small>							
Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD							

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *										DGFiP N° 2057 2024	
Désignation de l'entreprise QUARTUS LOGISTIQUE										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		À 1 an au plus 2		À plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	5 869 163,21	UM	5 869 163,21	UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	13 800,00	UV	13 800,00	UW			
	Clients douteux ou litigieux			VA	963 509,37	963 509,37					
	Autres créances clients			UX	50 335 286,64	50 335 286,64					
	Créance représentative de titres - Prêt ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	14 262,95	14 262,95					
	DE L'ACTIF CIRCULANT	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	48 858,41	48 858,41				
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 229 710,32	15 229 710,32				
Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
Divers			VP	9 970,77	9 970,77						
Groupe et associés (2)			VC	51 000 810,16	6 100 000,00	44 900 810,16					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 224 158,45	1 224 158,45						
Charges constatées d'avance			VS	32 678,42	32 678,42						
TOTAUX				VT	124 742 208,70	VTU	79 841 398,54	VTV	44 900 810,16		
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)			TX								
Autres emprunts obligataires (1)			TZ								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	25 717,27	25 717,27					
			à plus d'1 an à l'origine	VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			SA	1 276 403,11	1 276 403,11						
Fournisseurs et comptes rattachés			SB	88 210 005,47	88 210 005,47						
Personnel et comptes rattachés			SC	238 776,90	238 776,90						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			SD	653 974,74	653 974,74						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		SE								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 774 827,48	9 774 827,48						
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	32 070,00	32 070,00							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			SJ								
Groupe et associés (2)			VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			SK	227 617,52	227 617,52						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie			ZL								
Produits constatés d'avance			SL	10 053 251,31	10 053 251,31						
TOTAUX				VY	110 492 643,80	VZ	110 492 643,80				
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 276 403,11	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL										DGFIP N° 2058-A 2024	
Désignation de l'entreprise QUARTUS LOGISTIQUE										Néant <input type="checkbox"/>	
										Exercice N, clos le : 31/12/2023	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
										WA	9 325 169,20
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)										WD	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)										WF	
Fraction des loyers à réintégrer dans le d'un crédit bail immobilier et de levée d'										RA	
Provisions et charges à payer non dédu (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WI	264 858,00
Amendes et pénalités										WJ	
Amortissements excédentaires (art. 39 CGI) et autres amortissements non détaxés sur les véhicules des sociétés (entreprises à FIS)										WE	18 082,93
Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)										WG	4 129,23
Charges à payer liées à des états et 18 non coopératifs non déductibles (cf. 20)										WB	
Charges financières (art. 39-1-3° et 21)										WX	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										IZ	1 172 340,00
Quote-part des bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI										L7	
Moins-values nettes à long terme										- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) - imposées au taux de 0%	
Fraction imposable des plus-values imposables au cours d'exercices antérieurs										- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à FIS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON										SU	
Zones d'entreprises (activité exonérée)										SW	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro										MS	549 989,00
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
										TOTAL I	11 334 568,36
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	394 152,00
Plus-values nettes à long terme										- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs	
Autres plus-values imposables au taux de 19 %										WV	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WH	
Régime des sociétés mères et des filiales										WP	
Produit net des actions et parts d'intérêts										WP	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										WP	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										WW	
Majoration d'amortissement										XB	
Entreprises nouvelles (art. 44 sexies A)										L2	
Zones franches urbaines - ZE (art. 44 octies A)										OV	
Bassin urbain à dynamisme (art. 44 sexadecies)										PP	
Zones de revitalisation rurale (art. 44 septies)										PC	
Zones de reconstruction de la zone de déviation (art. 44 sexies A)										LF	
Zones franches d'activités (art. 44 quaterdecies)										PA	
Zones de développement prioritaire (art. 44 quaterdecies)										XC	
Zones de développement prioritaire (art. 44 quaterdecies)										FB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à FIS)										XS	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)										X9	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)										YA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)										YB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)										YI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)										YL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)										YH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)										YD	
Crédits déduits par le report en arrière du déficit										ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
										TOTAL II	1 060 464,00
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										XI	10 274 104,36
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à FIS)										ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à FIS)										XL	5 637 052,18
RÉSULTAT FISCAL										RÉSULTAT FISCAL	
BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	4 637 052,18

© Invois - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES				DGFIP N° 2058-B 2024	
Désignation de l'entreprise QUARTUS LOGISTIQUE			Néant <input type="checkbox"/>		
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			K4	13 106 199,66	
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	5 637 052,18	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)			K6	7 469 147,48	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	7 469 147,48	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'a 39-1, 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduc pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis al. 2 du CGI		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9B		9C	
Provisions pour dépréciation					
	9D		9E		
	9F		9G		
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9H		9J	
Charges à payer					
ORGANIC	9K	264 858,00	9L	394 152,00	
	9M		9N		
	9P		9R		
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)		9S	264 858,00	9T	394 152,00
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	264 858,00	YO	394 152,00
		ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant		Montant net à la
	au début de l'exercice	imputations	fin de l'exercice
L1			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS										DGFIP N° 2058-C 2024								
Désignation de l'entreprise QUARTUS LOGISTIQUE										Néant <input type="checkbox"/>								
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	17 363 354,22	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	} réserves légales Autres réserves	ZB											
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	10 007 502,02		Dividendes		ZE	7 453 297,50										
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF												
	TOTAL I	OF	27 370 856,24		Report à nouveau	ZG	19 917 558,74											
N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II										TOTAL II	ZH	27 370 856,24						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :								
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)										JT		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier												YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus												YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance												YT	166 882 588,82				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens en location pour une durée > 6 mois)										J8		XQ	213 336,61				
	- Personnel extérieur à l'entreprise												YU	177 511,40				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										J5		ST	4 889 794,04				
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	172 163 230,87					
DÉPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE												YW	44 837,00				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										J3		9Z	336 888,25				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052												YX	381 725,25					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée												YY	53 067 415,48				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	24 538 645,93				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)												OB	3 110 477,36				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition												OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société												ZK	5,57 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé										XP		- Filiales et participations : (Liste au 2023 prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI) <small>Si oui cocher 1 Sinon 0</small>		ZR	1		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise												RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre du CGI												RH						
RÉGIME DE GROUPE	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe										JA	4 637 051,85	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
													Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe résultat d'ensemble										JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
													Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale										JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	82114303900021			

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)
[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES JGFIP N° 2059-A 2024						
Désignation de l'entreprise : QUARTUS LOGISTIQUE						Néant <input type="checkbox"/>
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
1	2	3	4	5	6	
I - Immobilisations *						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7	8	9	10	11	12	11
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %						

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME						DGFIP N° 2059-C 2024
Désignation de l'entreprise QUARTUS LOGISTIQUE					Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %						
(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés						Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclues du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu						Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2 (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%		Solde des moins-values à 12,8 %		
1	2	3				
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					
II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *						
Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter	
	A 19 % ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	A 15 %		col.7= 2 + 3 - 4 - 5	
1	2	3	4	5	6	
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a c) et des valeurs ajoutées imposables à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

© Invois - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

JGFIP N° 2059-D 2024						
15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME						
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS						
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)						
Désignation de l'entreprise QUARTUS LOGISTIQUE				Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
1	2	donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	5		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE		DGFIP N° 2059-E 2024		
Désignation de l'entreprise QUARTUS LOGISTIQUE		Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/01/2023	et clos le : 31/12/2023	Durée en nombre de mois : 12		
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel :	YP	35,92		
dont apprentis	YF			
dont handicapés	YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	184 777 916,59		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	6 480,83		
Total 1	OX	184 784 397,44		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	16 425,05		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Variation positive des stocks	OD	(448 893,94)		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
Total 2	OM	(432 468,89)		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	ON	618 639,68		
Variation négative des stocks	OQ	166 873 773,25		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	5 105 817,94		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	18 295,15		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	32 723,41		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY			
Total 3	OJ	172 649 249,43		
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	11 702 679,12	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-AD)	SA	11 702 679,12		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE <i>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case S4, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</i>				
Entreprise mono-établissement au sens de la CV (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	184 784 397,44		
Effectifs au sens de la CVAE	EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX			
Période de référence	du GY	01/01/2023	au GZ	31/12/2023
Date de cessation	HR			

© Invois - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL **DGFIP N° 2059-F 2024**
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

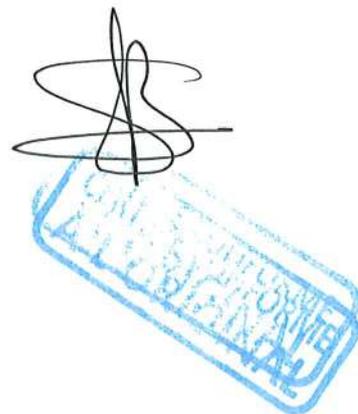
© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Société : QUARTUS LOGISTIQUE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS		DGFIP N° 2059-G 2024
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)		
		Néant <input type="checkbox"/>
EXERCICE CLOS LE	<input type="text" value="31/12/2023"/>	N° SIRET <input type="text" value="50208948500051"/>
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	<input type="text" value="QUARTUS LOGISTIQUE"/>	
ADRESSE (voie)	<input type="text" value="RUE PAUL CEZANNE"/>	
CODE POSTAL	<input type="text" value="75008"/>	VILLE <input type="text" value="PARIS"/>
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		<input type="text" value="P5"/> <input type="text" value="7,00"/>
Forme juridique	<input type="text" value="SCI"/>	Dénomination <input type="text" value="NAXICAP TERTIAIRE 1"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="878210582"/>	% de détention <input type="text" value="34,80"/>
Adresse :	N° <input type="text" value="01-5"/> Voie <input type="text" value="01-5 RUE PAUL CEZANNE"/>	
	Code Postal <input type="text" value="75008"/> Commune <input type="text" value="PARIS"/> Pays <input type="text" value="FR"/>	
Forme juridique	<input type="text" value="NEAN"/>	Dénomination <input type="text" value="ABCD MAROC"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention <input type="text" value="100,00"/>
Adresse :	N° <input type="text" value="0000"/> Voie <input type="text" value="0000 RUE CORAIL"/>	
	Code Postal <input type="text" value="20000"/> Commune <input type="text" value="CASABLANCA"/> Pays <input type="text" value="MA"/>	
Forme juridique	<input type="text" value="NEAN"/>	Dénomination <input type="text" value="ABCD DEUTSCHLAND"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention <input type="text" value="100,00"/>
Adresse :	N° <input type="text" value="0028"/> Voie <input type="text" value="0028 BAHNHOFSTR"/>	
	Code Postal <input type="text" value="66111"/> Commune <input type="text" value="SAARBRUCKEN"/> Pays <input type="text" value="DE"/>	
Forme juridique	<input type="text" value="SAS"/>	Dénomination <input type="text" value="AITB"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="789896180"/>	% de détention <input type="text" value="60,00"/>
Adresse :	N° <input type="text" value="01-5"/> Voie <input type="text" value="01-5 RUE PAUL CEZANNE"/>	
	Code Postal <input type="text" value="75008"/> Commune <input type="text" value="PARIS"/> Pays <input type="text" value="FR"/>	
Forme juridique	<input type="text" value="SNC"/>	Dénomination <input type="text" value="ALPHA PARK"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="848361036"/>	% de détention <input type="text" value="60,00"/>
Adresse :	N° <input type="text" value="01-5"/> Voie <input type="text" value="01-5 RUE PAUL CEZANNE"/>	
	Code Postal <input type="text" value="75008"/> Commune <input type="text" value="PARIS"/> Pays <input type="text" value="FR"/>	
Forme juridique	<input type="text" value="SCCV"/>	Dénomination <input type="text" value="GRANGE BLANCHE 2"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="851470393"/>	% de détention <input type="text" value="51,00"/>
Adresse :	N° <input type="text" value="01-5"/> Voie <input type="text" value="01-5 RUE PAUL CEZANNE"/>	
	Code Postal <input type="text" value="75008"/> Commune <input type="text" value="PARIS"/> Pays <input type="text" value="FR"/>	
Forme juridique	<input type="text" value="SAS"/>	Dénomination <input type="text" value="QUARTUS LOGISTIQUE GESTION"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="952124493"/>	% de détention <input type="text" value="100,00"/>
Adresse :	N° <input type="text" value="1-5"/> Voie <input type="text" value="RUE PAUL CEZANNE"/>	
	Code Postal <input type="text" value="75008"/> Commune <input type="text" value="PARIS"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



QUARTUS LOGISTIQUE

RUE PAUL CEZANNE

75008 PARIS

50208948500051

CLOTURE DES COMPTES AU 31/12/2022

**BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

BILAN ACTIF

	2022			2021
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	5 097 711,15		5 097 711,15	5 097 711,15
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>5 097 711,15</i>		<i>5 097 711,15</i>	<i>5 097 711,15</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	72 078,88	54 723,43	17 355,45	21 046,91
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>72 078,88</i>	<i>54 723,43</i>	<i>17 355,45</i>	<i>21 046,91</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence		600,00	(600,00)	
Autres participations	70 934,00	1 442 238,10	(1 371 304,10)	71 324,00
Créances rattachées à des participations	6 321 194,49		6 321 194,49	6 969 738,33
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 000,00		5 000,00	200 692,51
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>6 397 128,49</i>	<i>1 442 838,10</i>	<i>4 954 290,39</i>	<i>7 241 754,84</i>
ACTIF IMMOBILISE	11 566 918,52	1 497 561,53	10 069 356,99	12 360 512,90
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens	11 316 066,09		11 316 066,09	10 072 272,25
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>	<i>11 316 066,09</i>		<i>11 316 066,09</i>	<i>10 072 272,25</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	64 170 996,08	892 212,72	63 278 783,36	35 135 467,77
Autres créances	71 403 321,47		71 403 321,47	43 866 757,57
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>135 574 317,55</i>	<i>892 212,72</i>	<i>134 682 104,83</i>	<i>79 002 225,34</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	25 128 540,73		25 128 540,73	32 198 954,66
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>25 128 540,73</i>		<i>25 128 540,73</i>	<i>32 198 954,66</i>
Charges constatées d'avance	30 258,06		30 258,06	30 742,37
ACTIF CIRCULANT	172 049 182,43	892 212,72	171 156 969,71	121 304 194,62
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	183 616 100,95	2 389 774,25	181 226 326,70	133 664 707,52

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

1 442 838,10

BILAN PASSIF

	2022	2021
Capital social ou individuel Dont versé : 2 710 290,00	2 710 290,00	2 710 290,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	271 029,00	271 029,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	17 363 354,22	15 167 754,85
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	10 007 502,02	8 185 340,27
<i>Total situation nette</i>	<i>30 352 175,24</i>	<i>26 334 414,12</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	30 352 175,24	26 334 414,12
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 266 945,00	640 000,00
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 266 945,00	640 000,00
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 541,49	585,98
Emprunts et dettes financières divers	1 283 868,28	1 289 438,50
<i>Total dettes financières</i>	<i>1 313 409,77</i>	<i>1 290 024,48</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 781 468,68	91 796 576,00
Dettes fiscales et sociales	12 965 299,44	9 826 382,38
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>146 746 768,12</i>	<i>101 622 958,38</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	238 028,57	
<i>Total dettes diverses</i>	<i>238 028,57</i>	
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	1 309 000,00	3 776 274,46
DETTES	149 607 206,46	106 689 257,32
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	181 226 326,70	133 663 671,44

COMPTE DE RESULTAT

	2022			2021
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens	41 393 327,39		41 393 327,39	56 269 689,64
Production vendue : - services	223 990 513,68		223 990 513,68	130 133 623,74
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	265 383 841,07		265 383 841,07	186 403 313,38
Production stockée			1 243 793,65	8 408 439,24
Production immobilisée				7 333,34
Subventions d'exploitation				621 606,27
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			416 180,26	62,17
Autres produits (1) (11)			1 049,19	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			267 044 864,17	195 440 754,40
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			250 940 469,00	180 806 034,30
<i>Total charges externes</i>			<i>250 940 469,00</i>	<i>180 806 034,30</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			611 395,49	389 325,15
Charges de personnel				
Salaires et traitements			3 226 089,31	2 790 599,97
Charges sociales (10)			1 502 975,09	1 263 621,80
<i>Total charges de personnel</i>			<i>4 729 064,40</i>	<i>4 054 221,77</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 941,46	6 146,03
Dotations aux provisions sur immobilisations				1 114 740,38
Dotations aux provisions sur actif circulant				50 000,00
Dotations aux provisions pour risques et charges			626 945,00	
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>633 886,46</i>	<i>1 170 886,41</i>
Autres charges (12)			15 117,27	69 970,55
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			256 929 932,62	186 490 438,18
RESULTAT D'EXPLOITATION			10 114 931,55	8 950 316,22
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée			585 739,73	
Perte supportée ou bénéfice transféré			77 378,58	80 415,95
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			721 563,23	356 027,13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				1 500,00
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			721 563,23	357 527,13
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			27,09	118,41
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			27,09	118,41
RESULTAT FINANCIER			721 536,14	357 408,72
RESULTAT COURANT			11 344 828,84	9 227 808,99

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2022	2021
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 919,51
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		250 000,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		252 919,51
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 255,82	166 709,23
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 255,82	166 709,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(12 255,82)	86 210,28
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 325 071,00	1 128 179,00
TOTAL DES PRODUITS	268 352 167,13	196 051 201,04
TOTAL DES CHARGES	258 344 665,11	187 865 860,77
BENEFICE ou PERTE	10 007 502,02	8 185 340,27

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges

(5 439,74)

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

ANNEXES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 181.226.326 ,70 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat bénéficiaire de 10.007.502,02 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Exercice clos le 31 décembre 2022

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles et méthodes comptables

Changement de méthode

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Autres informations

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et dettes

Produits et avoirs à recevoir

Charges constatées d'avance & Produits constatés d'avance

Charges à payer et avoirs à établir

Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des commissaires aux Comptes

Effectif moyen

Liste des filiales et participations

Exercice clos le 31 décembre 2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation,

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, dont la réalisation incertaine, mais que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions n'ont qu'un caractère provisoire et ne peuvent être valablement constituées que lorsque la charge ou le risque envisagé n'est pas certain, mais est probable et que cette probabilité est née au cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction RRR et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charge.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur négative. De fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

logiciels informatique	1,3 et 8 ans
Agencements, aménagements, installations	9 ou 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	3 ans

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont enregistrés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

Fonds commercial

Les regroupements sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition)

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

La valeur d'usage est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées par la société. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable pour le montant de la différence. Les tests conduits au 31 décembre 2022 n'ont pas mené à constater une dépréciation

La juste valeur des éléments acquis est évaluée à la date de prise de contrôle et inclut les éléments d'actifs et passifs éventuels.

En application du règlement n°2015-06 de l'ANC, les malis techniques de fusion doivent désormais faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents correspondants, reclassés au 1^{er} janvier 2016 dans des comptes dédiés et amortis le cas échéant. Au-delà du mali technique, le solde du mali, qui peut être représentatif d'un complément de dépréciation de la participation détenue dans la société absorbée, doit être comptabilisé dans le résultat financier de la société absorbante de l'exercice au cours duquel l'opération est réalisée.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque la valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans le coût d'acquisition des titres. Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Valeur mobilière de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, une comparaison est faite entre la valeur comptable et la valeur liquidative. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes sont réintégrées extra-comptablement au résultat fiscal.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires et le résultat des affaires à long terme partiellement exécutées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

L'avancement découle d'un avancement physique effectif de chantier constaté et déclaré par un expert technique extérieur.

Lorsqu'un projet présente un risque de perte à terminaison, nous constatons une provision pour risques.

Les dépenses d'études sur projets sont conservées en stock jusqu'à la réalisation ou l'abandon du projet.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

le P.G.C 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014

les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Faits marquants

L'exercice 2022 est marqué par un chiffre d'affaires en forte hausse du fait d'une prise de commandes de 266M€ réalisée sur l'exercice 2021.

A la suite de la guerre en Ukraine, l'environnement inflationniste du coût des matières premières et les tensions sur les approvisionnements en 2022 ont impactés bien sûr nos projets et notre résultat.

La prise de commandes 2023 s'établit à 234M€ avec la confirmation du modèle mixte de Quartus Logistique en promotion et construction clés en mains.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Passif éventuel

Néant

Notion de résultat

Les éléments des activités ordinaires sont compris dans le résultat d'exploitation. Seuls les éléments liés à des opérations non courantes et/ou non récurrentes sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Impôt sur les sociétés

La société Quartus Logistique a conclu une convention d'intégration fiscale avec la holding Quartus. Dans le cadre de cette convention, les parties se sont accordées pour appliquer entre elles un principe général de neutralité consistant à ce que soit mis à la charge de la filiale le montant des impôts qu'elle aurait dû acquitter auprès du Trésor Public en l'absence d'intégration. Si la filiale enregistre un déficit, l'économie d'impôt réalisée par le groupe est conservée par la société mère.

AUTRES INFORMATIONS

Notes relatives à certains postes du bilan

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un fonds commercial.

Des tests de dépréciations ont été réalisés sur la valeur du fonds de commerce. Au regard des résultats obtenus, aucune dépréciation n'est à comptabiliser.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des participations financières listées dans les annexes.

Il n'y a pas eu de dépréciations complémentaires sur cet exercice.

Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées des avances de trésorerie. Ces avances sont rémunérées au taux admis fiscalement déductible.

Notes relatives à certains postes du compte de résultat

Produits financiers

Les produits financiers correspondent aux intérêts de compte courant d'une part et d'une reprise de provisions d'autre part.

Charges et Produits exceptionnels

Aucun produit exceptionnel constaté cette année.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 12 K€ et concernent principalement :

- Divers Opérations de gestion : -12k€

Engagement en matière de retraite

Cet engagement est constitué par l'indemnité théorique que la société devra verser au moment du départ à la retraite de chacun de ses salariés.

Les droits au titre de départ en retraite sont définis par la convention collective Promotion Construction. La méthode d'évaluation actuarielle retenue est la méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière (ou méthode des unités de droits projetés). Les unités de droits prises en compte dans les calculs correspondent aux droits déterminés sur la base de l'ancienneté du salarié à la date de départ

à la retraite.

L'engagement actualisé ainsi calculé est rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation par le biais du prorata ancienneté acquise / ancienneté totale.

Quartus Logistique a retenue comme base de calcul au 31 décembre 2021 les éléments suivants :

Provision Indemnité de départ à la retraite :

L'évaluation de cette provision faite selon la méthode rétrospective, tient compte des probabilités de maintien dans le groupe jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et intègre les charges sociales

➤ Paramètres économiques :

- ◆ Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 1.3 % (inflation comprise)

➤ Paramètres sociaux :

- ◆ Départ prévu à 65 ans pour l'ensemble du personnel (application de la loi Fillon),
- ◆ Taux de rotation du personnel : 20%,
- ◆ Taux de charges patronales : 45%,
- ◆ Taux de progression de salaires : 0,20%,
- ◆ Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Cette charge n'est pas provisionnée dans les comptes de la société , ni l'année dernière.

Engagement hors bilan

Dans le cadre des activités de projets de construction immobilière, la société délivre différents types de cautions tant au profit des clients que des entreprises.

La valorisation de ces cautions est effectuée suivant une méthode groupe en adéquation avec les normes bancaires.

Les cautions délivrées au profit des clients conformément aux engagements contractuels se déclinent principalement comme suit :

➤ Garantie d'achèvement des travaux :

- ◆ Cautions libérables à l'achèvement des travaux
- ◆ Garanties de paiement reçues des clients en contrepartie

➤ Cautions de restitution d'acomptes :

- ◆ Cautions libérables à l'achèvement des travaux

➤ Cautions de retenue de garantie :

- ◆ Cautions libérables à l'expiration d'un délai de 1 an à compter de la réception des travaux

➤ Cautions au titre d'indemnité d'immobilisation :

- ◆ Cautions libérables à l'expiration d'une date définie dans l'acte

Les cautions délivrées au profit des entreprises conformément aux textes de loi se déclinent comme suit :

- Garantie de paiement des entreprises au titre de l'article 1799.1 du Code du Commerce :
 - ◆ Cautions libérables aux décomptes définitifs.

Les cautions délivrées en faveur des organismes financiers ou en complément au client.

Montant en K€	31/12/2022
Garanties d'achèvement des travaux délivrées aux Clients	148 696
Cautions bancaires délivrées aux clients	5 135
Cautions bancaires délivrées aux entreprises	6 642

Passif éventuel

Le protocole signé avec un partenaire en 2019 dans le cadre d'un litige commercial a fait l'objet d'un avenant en 2022 prorogeant la date d'engagement initiale jusqu'au 31 décembre 2023.

Ce protocole porte sur un engagement futur d'apport de projets générant au minimum une marge de 4,8 M€ ou à défaut pouvant donner lieu à une indemnisation d'un montant maximum de 4,8 M€ .

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 710 290	1.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		1.00
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 710 290	1.00

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Société	Montant HT
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes :	Exelmans	85 050
	TOTAL	85 050

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	32,17	-
Agent de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	3,75	-
Ouvriers	-	-
TOTAL	35,92	-

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés concernant les filiales & participations

FILIALES (plus de 50%) exprimé en €uros

Dénomination	Capital Social	Réserves et RAN	Q.P. Détenue en %	Valeur Brute des titres détenus	Valeur Nette des titres détenus	Prêts et avances consenties	Caution et avals donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés ou cours de l'exercice
SAS AITB	1 000		60%	600	675 044	-	-	-	-	-
SNC ALPHA PARK	1 000		60%	600	-	-	-	-	540 932	-
SCCV GRANGE BLANCHE 2	1 000	-	51%	510	-	14 029	-	-	44 808	-
ABCD MAROC	46 821	484 095	100%	44 050	44 050	-	-	-	-	-
ABCD DEUTSCHLAND	25 000	1 254 685	100%	25 000	25 000	-	-	-	3 290	-

FILIALES (de 10% à 50%) exprimé en €uros

NAXICAP TERTIAIRE 1	500	-	34,80%	174	-	-	-	-	- 76 357	-
---------------------	-----	---	--------	-----	---	---	---	---	----------	---

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2022	Augmentations	
		Réévaluations courant 2022	Acquisitions courant 2022
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 097 711,15		
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	5 097 711,15		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	68 828,88		3 250,00
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	68 828,88		3 250,00
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	8 483 900,43		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	200 692,51		
<i>Total immobilisations financières</i>	8 684 592,94		
TOTAL GENERAL	13 851 132,97		3 250,00

	Diminutions		Valeur brute fin 2022	Valeur d'origine
	Virements courant 2022	Cessions courant 2022		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			5 097 711,15	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			5 097 711,15	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			72 078,88	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>			72 078,88	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 091 771,94		6 392 128,49	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	195 692,51		5 000,00	
<i>Total immobilisations financières</i>	2 287 464,45		6 397 128,49	
TOTAL GENERAL	2 287 464,45		11 566 918,52	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2022	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2022
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dev.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 781,97	6 941,46		54 723,43
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	47 781,97	6 941,46		54 723,43
TOTAL GENERAL	47 781,97	6 941,46		54 723,43

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2022	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2022
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2022	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2022
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	40 000,00					40 000,00
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>40 000,00</i>					<i>40 000,00</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges	600 000,00	626 945,00				1 226 945,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	640 000,00	626 945,00				1 266 945,00
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence	600,00					600,00
Sur immobilisations de titres de participation	1 442 238,10					1 442 238,10
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	1 313 832,72				421 620,00	892 212,72
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 756 670,82				421 620,00	2 335 050,82
TOTAL GENERAL	3 396 670,82	626 945,00			421 620,00	3 601 995,82
		626 945,00			421 620,00	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	6 321 194,49	6 321 194,49		8 411 976,43
Prêts (1) (2)				200 692,51
Autres immobilisations financières	5 000,00	5 000,00		
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>6 326 194,49</i>	<i>6 326 194,49</i>		<i>8 612 668,94</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	1 191 126,89	1 191 126,89		1 228 566,89
Autres créances clients	62 979 869,19	62 979 869,19		35 220 733,60
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	21 910,00	21 910,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 126,61	11 126,61		12 525,88
Impôts sur les bénéfices	48 858,41	48 858,41		48 858,41
Taxe sur la valeur ajoutée	21 784 850,56	21 784 850,56		14 283 627,11
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	46 959 990,58	721 563,23	46 238 427,35	23 570 670,97
Débiteurs divers	2 576 585,31	2 576 585,31		3 091 375,91
<i>Total actif circulant</i>	<i>135 574 317,55</i>	<i>89 335 890,20</i>	<i>46 238 427,35</i>	<i>77 456 358,77</i>
Charges constatées d'avance	30 258,06	30 258,06		30 742,37
TOTAL DES CREANCES	141 930 770,10	95 692 342,75	46 238 427,35	86 099 770,08
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					585,98
- à un an maximum	29 541,49	29 541,49			
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 283 868,28	1 283 868,28			1 289 438,50
Fournisseurs et comptes rattachés	133 781 468,68	133 781 468,68			91 796 576,00
Personnel et comptes rattachés	258 464,21	258 464,21			232 952,03
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	730 837,67	730 837,67			693 634,15
Impôts sur les bénéfices					8 841 685,45
Taxe sur la valeur ajoutée	11 923 957,54	11 923 957,54			
Obligations cautionnées					58 110,75
Autres impôts, taxes et assimilés	52 040,02	52 040,02			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	238 028,57	238 028,57			
Dettes représentatives de titres empruntés					3 776 274,46
Produits constatés d'avance	1 309 000,00	1 309 000,00			
TOTAL DES DETTES	149 607 206,46	149 607 206,46			106 689 257,32
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2022	2021
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	33 620 602,14	21 801 626,83
Autres créances	423 202,23	1 881 946,60
<i>Total créances</i>	<i>34 043 804,37</i>	<i>23 683 573,43</i>
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	34 043 804,37	23 683 573,43

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2022	2021
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 541,49	585,98
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	<i>29 541,49</i>	<i>585,98</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 852 985,29	53 985 173,92
Dettes fiscales et sociales	764 021,21	572 045,47
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>85 617 006,50</i>	<i>54 557 219,39</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	(721 563,23)	(356 027,13)
<i>Total dettes diverses</i>	<i>(721 563,23)</i>	<i>(356 027,13)</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	84 924 984,76	54 201 778,24

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2022	2021
Charges d'exploitation : CCA au 31.12.2022	30 258,06	30 742,37
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>30 258,06</i>	<i>30 742,37</i>
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	30 258,06	30 742,37
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	30 258,06	30 742,37

Nature des produits	2022	2021
Produits d'exploitation : PCA au 31.12.2022	1 309 000,00	3 776 274,46
<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>1 309 000,00</i>	<i>3 776 274,46</i>
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 309 000,00	3 776 274,46
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	1 309 000,00	3 776 274,46
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(1 278 741,94)	(3 745 532,09)

QUARTUS

ET LA VILLE SE PARTAGE

QUARTUS
LOGISTIQUE



QUARTUS LOGISTIQUE

1 A 5 RUE PAUL CEZANNE

75008 PARIS

50208948500051

CLOTURE DES COMPTES AU 31/12/2021

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXES

BILAN ACTIF

	2021			2020
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	5 097 711,15		5 097 711,15	5 097 711,15
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>5 097 711,15</i>		<i>5 097 711,15</i>	<i>5 097 711,15</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	68 828,88	47 781,97	21 046,91	27 192,94
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>68 828,88</i>	<i>47 781,97</i>	<i>21 046,91</i>	<i>27 192,94</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	71 924,00	600,00	71 324,00	75 284,00
Créances rattachées à des participations	8 411 976,43	1 442 238,10	6 969 738,33	8 677 407,02
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	200 692,51		200 692,51	200 692,51
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>8 684 592,94</i>	<i>1 442 838,10</i>	<i>7 241 754,84</i>	<i>8 953 383,53</i>
ACTIF IMMOBILISE	13 851 132,97	1 490 620,07	12 360 512,90	14 078 287,62
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens	10 072 272,25		10 072 272,25	
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				1 675 555,25
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>	<i>10 072 272,25</i>		<i>10 072 272,25</i>	<i>1 675 555,25</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				155 230,21
Clients et comptes rattachés	36 449 300,49	1 313 832,72	35 135 467,77	51 793 023,69
Autres créances	43 866 757,57		43 866 757,57	32 487 912,32
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>80 316 058,06</i>	<i>1 313 832,72</i>	<i>79 002 225,34</i>	<i>84 436 166,22</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	32 198 954,66		32 198 954,66	8 721 823,96
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>32 198 954,66</i>		<i>32 198 954,66</i>	<i>8 721 823,96</i>
ACTIF CIRCULANT	122 587 284,97	1 313 832,72	121 273 452,25	94 833 545,43
Charges constatées d'avance	30 742,37		30 742,37	2 783,25
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	136 469 160,31	2 804 452,79	133 664 707,52	108 914 616,30

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2021	2020
Capital social ou individuel		
Dont versé :	2 710 290,00	2 710 290,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	271 029,00	271 029,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	15 167 754,85	8 837 484,34
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 185 340,27	6 330 270,51
<i>Total situation nette</i>	<i>26 334 414,12</i>	<i>18 149 073,85</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	26 334 414,12	18 149 073,85
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	640 000,00	1 340 000,00
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	640 000,00	1 340 000,00
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	585,98	11 789,92
Emprunts et dettes financières divers	1 289 438,50	1 305 017,80
<i>Total dettes financières</i>	<i>1 290 024,48</i>	<i>1 316 807,72</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 796 576,00	75 059 294,47
Dettes fiscales et sociales	9 826 382,38	10 097 433,76
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>101 622 958,38</i>	<i>85 156 728,23</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		90 970,35
<i>Total dettes diverses</i>		<i>90 970,35</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	3 776 274,46	2 861 036,15
DETTES	106 689 257,32	89 425 542,45
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	133 663 671,44	108 914 616,30

COMPTES DE RESULTAT

	2021			2020
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens	56 269 689,64		56 269 689,64	
Production vendue : - services	130 133 623,74		130 133 623,74	167 461 442,27
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	186 403 313,38		186 403 313,38	167 461 442,27
Production stockée			8 408 439,24	(5 667 456,44)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 333,34	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			621 606,27	378 483,62
Autres produits (1) (11)			62,17	8 226,88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			195 440 754,40	162 180 696,33
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			180 806 034,30	151 620 089,51
<i>Total charges externes</i>			<i>180 806 034,30</i>	<i>151 620 089,51</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			389 325,15	423 053,33
Charges de personnel				
Salaires et traitements			2 790 599,97	3 187 032,24
Charges sociales (10)			1 263 621,80	1 383 329,45
<i>Total charges de personnel</i>			<i>4 054 221,77</i>	<i>4 570 361,69</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 146,03	11 986,23
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 114 740,38	
Dotations aux provisions pour risques et charges			50 000,00	500 000,00
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>1 170 886,41</i>	<i>511 986,23</i>
Autres charges (12)			69 970,55	95 382,57
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			186 490 438,18	157 220 873,33
RESULTAT D'EXPLOITATION			8 950 316,22	4 959 823,00
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				3 924 125,66
Perte supportée ou bénéfice transféré			80 415,95	9 760,79
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			356 027,13	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			1 500,00	341 098,81
Reprises sur provisions et transferts de charges				962 049,77
Différences positives de change				921,54
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			357 527,13	1 304 070,12
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			118,41	937 049,77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			118,41	937 049,77
RESULTAT FINANCIER			357 408,72	367 020,35
RESULTAT COURANT			9 227 308,99	9 241 208,22

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2021	2020
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 919,51	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	250 000,00	100 000,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	252 919,51	100 000,00
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	166 709,23	1 734 252,71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		25 000,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		400 000,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	166 709,23	2 159 252,71
RESULTAT EXCEPTIONNEL	86 210,28	(2 059 252,71)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 128 179,00	851 685,00
TOTAL DES PRODUITS	196 051 201,04	167 508 892,11
TOTAL DES CHARGES	187 865 860,77	161 178 621,60
BENEFICE ou PERTE	8 185 340,27	6 330 270,51

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME Innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges

121 606,27

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

ANNEXES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 133.664.707 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat bénéficiaire de 8.185.340 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Exercice clos le 31 décembre 2021

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles et méthodes comptables

Changement de méthode

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Autres informations

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et dettes

Produits et avoirs à recevoir

Charges & Produits constatés d'avance

Charges à payer et avoirs à établir

Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des commissaires aux Comptes

Effectif moyen

Liste des filiales et participations

Exercice clos le 31 décembre 2021

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation,

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, dont la réalisation incertaine, mais que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions n'ont qu'un caractère provisoire et ne peuvent être valablement constituées que lorsque la charge ou le risque envisagé n'est pas certain, mais est probable et que cette probabilité est née au cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction RRR et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charge.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur négative. De fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

logiciels informatique		1,3 et 8 ans
Agencements, aménagements, installations		9 ou 10 ans
Matériel de bureau et informatique		3 à 10 ans
Mobilier		3 ans

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont enregistrés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

Fonds commercial

Les regroupements sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition)

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

La valeur d'usage est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées par la société. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable pour le montant de la différence. Les tests conduits au 31 décembre 2021 n'ont pas mené à constater une dépréciation.

En application du règlement n°2015-06 de l'ANC, les malis techniques de fusion doivent désormais faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents correspondants, reclassés au 1^{er} janvier 2016 dans des comptes dédiés et amortis le cas échéant. Au-delà du mali technique, le solde du mali, qui peut être représentatif d'un complément de dépréciation de la participation détenue dans la société absorbée, doit être comptabilisé dans le résultat financier de la société absorbante de l'exercice au cours duquel l'opération est réalisée.

La juste valeur des éléments acquis est évaluée à la date de prise de contrôle et inclut les éléments d'actifs et passifs éventuels.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque la valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans le coût d'acquisition des titres. Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Valeur mobilière de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, une comparaison est faite entre la valeur comptable et la valeur liquidative. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes sont réintégréées extra-comptablement au résultat fiscal.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires et le résultat des affaires à long terme partiellement exécutées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

L'avancement découle d'un avancement physique effectif de chantier constaté et déclaré par un expert technique extérieur.

Lorsqu'un projet présente un risque de perte à terminaison, nous constatons une provision pour risques.

Les dépenses d'études sur projets sont conservées en stock jusqu'à la réalisation ou l'abandon du projet.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

le P.G.C 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014

les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Faits marquants

L'exercice 2021 est marqué par une nouvelle hausse du chiffre d'affaires de 11% et la livraison de 427 000 M2 de bâtiments logistiques.

Le carnet de commandes est également en hausse avec la confirmation du modèle de la Société en promotion et construction clés en mains.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Notion de résultat

Les éléments des activités ordinaires sont compris dans le résultat d'exploitation. Seuls les éléments liés à des opérations non courantes et/ou non récurrentes sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Impôt sur les sociétés

La société Quartus Logistique a conclu une convention d'intégration fiscale avec la holding Quartus. Dans le cadre de cette convention, les parties se sont accordées pour appliquer entre elles un principe général de neutralité consistant à ce que soit mis à la charge de la filiale le montant des impôts qu'elle aurait dû acquitter auprès du Trésor Public en l'absence d'intégration. Si la filiale enregistre un déficit, l'économie d'impôt réalisée par le groupe est conservée par la société mère.

AUTRES INFORMATIONS

Notes relatives à certains postes du bilan

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un fonds commercial.

Des tests de dépréciations ont été réalisés sur la valeur du fonds de commerce. Au regard des résultats obtenus, aucune dépréciation n'est à comptabiliser.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des participations financières listées dans les annexes.

Il n'y a pas eu de dépréciations complémentaires sur cet exercice.

Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées des avances de trésorerie. Ces avances sont rémunérées au taux admis fiscalement déductible.

Notes relatives à certains postes du compte de résultat

Produits financiers

Les produits exceptionnels s'élèvent à 2k€ et correspondent intégralement à des opérations de gestions.

Charges et Produits exceptionnels

Il n'y a pas de produits exceptionnels cette année.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 167 K€ et concernent principalement :

- Divers Opérations de gestion : -9k€
- Divers Litiges RH pour -158K€

Engagement en matière de retraite

Cet engagement est constitué par l'indemnité théorique que la société devra verser au moment du départ à la retraite de chacun de ses salariés.

Les droits au titre de départ en retraite sont définis par la convention collective Promotion Construction. La méthode d'évaluation actuarielle retenue est la méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière (ou méthode des unités de droits projetés). Les unités de droits prises en compte dans les calculs correspondent aux droits déterminés sur la base de l'ancienneté du salarié à la date de départ à la retraite.

L'engagement actualisé ainsi calculé est rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation par le biais du prorata ancienneté acquise / ancienneté totale.

Quartus Logistique a retenue comme base de calcul au 31 décembre 2021 les éléments suivants :

➤ Paramètres économiques :

- ◆ Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 0.77 % (inflation comprise)

➤ Paramètres sociaux :

- ◆ Départ prévu à 65 ans pour l'ensemble du personnel (application de la loi Fillon),
- ◆ Taux de rotation du personnel : 20%,
- ◆ Taux de charges patronales : 45%,
- ◆ Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Le montant de cet engagement n'est pas déterminé compte tenu de l'effectif considéré comme non significatif.

Engagement hors bilan

Dans le cadre des activités de projets de construction immobilière, la société délivre différents types de cautions tant au profit des clients que des entreprises.

La valorisation de ces cautions est effectuée suivant une méthode groupe en adéquation avec les normes bancaires.

Les cautions délivrées au profit des clients conformément aux engagements contractuels se déclinent principalement comme suit :

➤ Garantie d'achèvement des travaux :

- ◆ Cautions libérables à l'achèvement des travaux
- ◆ Garanties de paiement reçues des clients en contrepartie

- Cautions de restitution d'acomptes :
 - ◆ Cautions libérables à l'achèvement des travaux
- Cautions de retenue de garantie :
 - ◆ Cautions libérables à l'expiration d'un délai de 1 an à compter de la réception des travaux
- Cautions au titre d'indemnité d'immobilisation :
 - ◆ Cautions libérables à l'expiration d'une date définie dans l'acte

Les cautions délivrées au profit des entreprises conformément aux textes de loi se déclinent comme suit :

- Garantie de paiement des entreprises au titre de l'article 1799.1 du Code du Commerce :
 - ◆ Cautions libérables aux décomptes définitifs.

Les cautions délivrées en faveur des organismes financiers ou en complément au client.

Montants en K€	31/12/2021
Garanties d'achèvement des travaux délivrées aux clients	128 862
Garanties bancaires de paiement reçues des clients	
Cautions bancaires délivrées aux clients	9 593
Cautions bancaires délivrées aux entreprises	7 257

Passif éventuel

Le protocole signé avec un partenaire en 2019 dans le cadre d'un litige commercial a fait l'objet d'un avenant en 2022 prorogeant la date d'engagement initiale jusqu'au 31 décembre 2023.

Ce protocole porte sur un engagement futur d'apport de projets générant au minimum une marge de 4,8 M€ ou à défaut pouvant donner lieu à une indemnisation d'un montant maximum de 4,8 M€ .

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2021	Augmentations	
		Réévaluations courant 2021	Acquisitions courant 2021
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 097 711,15		
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	5 097 711,15		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	68 828,88		
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	68 828,88		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	8 753 291,02		(269 390,59)
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	200 692,51		200 692,51
<i>Total immobilisations financières</i>	8 953 983,53		(68 698,08)
TOTAL GENERAL	14 120 523,56		(68 698,08)

	Diminutions		Valeur brute fin 2021	Valeur d'origine
	Virements courant 2021	Cessions courant 2021		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			5 097 711,15	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			5 097 711,15	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			68 828,88	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>			68 828,88	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			8 483 900,43	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	200 692,51		200 692,51	
<i>Total immobilisations financières</i>	200 692,51		8 684 592,94	
TOTAL GENERAL	200 692,51		13 851 132,97	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngrmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage Indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 635,94	6 146,03		47 781,97
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	41 635,94	6 146,03		47 781,97
TOTAL GENERAL	41 635,94	6 146,03		47 781,97

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngrmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngrmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total Immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2021	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2021
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2021	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	540 000,00				500 000,00	40 000,00
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>540 000,00</i>				<i>500 000,00</i>	<i>40 000,00</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges	800 000,00				200 000,00	600 000,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 340 000,00				700 000,00	640 000,00
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence		600,00				600,00
Sur immobilisations de titres de participation	600,00	1 441 638,10				1 442 238,10
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	199 092,34	1 114 740,38				1 313 832,72
Autres provisions dépréciations	1 442 238,10	(1 442 238,10)				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 641 930,44	1 114 740,38				2 756 670,82
TOTAL GENERAL	2 981 930,44	1 114 740,38			700 000,00	3 396 670,82
Dont dotations et reprises d'exploitatio		1 164 740,38			500 000,00	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionn					250 000,00	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	8 411 976,43	9 831,21	8 402 145,22	8 677 407,02
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	200 692,51	200 692,51		200 692,51
Total actif immobilisé	8 612 668,94	210 523,72	8 402 145,22	8 878 099,53
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	1 228 566,89	1 228 566,89		436 907,57
Autres créances clients	35 220 733,60	35 220 733,60		51 555 208,46
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 525,88	12 525,88		10 336,11
Impôts sur les bénéfices	48 858,41	48 858,41		133 696,66
Taxe sur la valeur ajoutée	14 283 627,11	14 283 627,11		12 106 528,98
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	23 570 670,97		23 570 670,97	15 866 755,81
Débiteurs divers	3 091 375,91	3 091 375,91		5 812 832,86
Total actif circulant	77 456 358,77	53 885 687,80	23 570 670,97	85 922 266,45
Charges constatées d'avance	30 742,37	30 742,37		2 783,25
TOTAL DES CREANCES	86 099 770,08	54 126 953,89	31 972 816,19	94 803 149,23
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	585,98	585,98			11 789,92
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 289 438,50	857,35	1 288 581,15		1 305 017,80
Fournisseurs et comptes rattachés	91 796 576,00	91 796 576,00			75 059 294,47
Personnel et comptes rattachés	232 952,03	232 952,03			234 835,12
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	693 634,15	693 634,15			770 447,81
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	8 841 685,45	8 841 685,45			8 737 115,66
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	58 110,75	58 110,75			355 035,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					90 970,35
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	3 776 274,46	3 776 274,46			2 861 036,15
TOTAL DES DETTES	106 689 257,32	105 400 676,17	1 288 581,15		89 425 542,45
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2021	2020
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	21 801 626,83	24 365 707,12
Autres créances	1 881 946,60	5 582 915,54
<i>Total créances</i>	<i>23 683 573,43</i>	<i>29 948 622,66</i>
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	23 683 573,43	29 948 622,66

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2021	2020
Charges d'exploitation : CCA au 31.12.2021	30 742,37	
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>30 742,37</i>	
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	30 742,37	
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	30 742,37	2 783,25

Nature des produits	2021	2020
Produits d'exploitation : PCA au 31.12.2021	3 776 274,46	
<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>3 776 274,46</i>	
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 776 274,46	
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	3 776 274,46	2 861 036,15

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(3 745 532,09)	(2 858 252,90)
---	-----------------------	-----------------------

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2021	2020
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	585,98	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	<i>585,98</i>	
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 985 173,92	34 502 243,00
Dettes fiscales et sociales	572 045,47	663 167,33
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>54 557 219,39</i>	<i>35 165 410,33</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	(356 027,13)	
<i>Total dettes diverses</i>	<i>(356 027,13)</i>	
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	54 201 778,24	35 165 410,33

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 710 290	1.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		1.00
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 710 290	1.00

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Société	Montant HT
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes :	Exelmans	90 000
	TOTAL	90 000

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	27,08	
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	4,75	
Ouvriers		
TOTAL	31,83	0

Renseignements détaillés concernant les filiales & participations

FILIALES (plus de 50%) exprimé en Euros

Dénominaton	Capital Social	Réserves et RAN	Q.P. Détenue en %	Valeur Brute des titres détenus	Valeur Nette des titres détenus	Prêts et avances consenties	Caution et avals donnés	CAHT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SAS AITB	1 000		60%	600	2 117 282	-	-	-	-	-
SNC ALPHA PARK	1 000		60%	600	-	1 119 697	-	-	- 11 164	-
SNC BOISSEAUX LOGISTIQUE 2	1 000	-	99%	990	-	-	-	-	- 218	-
SCCV GRANGE BLANCHE 2	1 000	-	51%	510	-	9 831	-	-	- 1 390	-
ABCD MAROC	46 821	484 095	100%	44 050	44 050	-	-	-	-	-
ABCD DEUTSCHLAND	25 000	1 254 685	100%	25 000	25 000	-	-	-	454	-

FILIALES (de 10% à 50%) exprimé en Euros

NAXICAP TERTIAIRE 1	500	-	34,80%	174	-	5 323 383	-	-	- 67 644	-
---------------------	-----	---	--------	-----	---	-----------	---	---	----------	---

Identité de la société consolidante : QUARTUS 1 à 5 Rue Paul Cézanne 75008 PARIS – Siren 821 143 039

QUARTUS

ET LA VILLE SE PARTAGE

QUARTUS
LOGISTIQUE

QUARTUS LOGISTIQUE

1 A 5 RUE PAUL CEZANNE

75008 PARIS

50208948500051

CLOTURE DES COMPTES AU 31/12/2020



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

**BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXES**

BILAN ACTIF

	2020			2019
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	5 097 711		5 097 711	5 097 711
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>5 097 711</i>		<i>5 097 711</i>	<i>5 097 711</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	68 828	41 635	27 192	39 179
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>68 828</i>	<i>41 635</i>	<i>27 192</i>	<i>39 179</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	75 884	600	75 284	75 284
Créances rattachées à des participations	8 677 407		8 677 407	9 059 517
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	200 692		200 692	361 064
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>8 953 983</i>	<i>600</i>	<i>8 953 383</i>	<i>9 495 865</i>
ACTIF IMMOBILISE	14 120 523	42 235	14 078 287	14 632 755
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 675 555		1 675 555	7 343 011
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>	<i>1 675 555</i>		<i>1 675 555</i>	<i>7 343 011</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	155 230		155 230	584 000
Clients et comptes rattachés	51 992 116	199 092	51 793 023	30 526 399
Autres créances	33 930 150	1 442 238	32 487 912	46 451 315
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>86 077 496</i>	<i>1 641 330</i>	<i>84 436 166</i>	<i>77 561 714</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	8 721 823		8 721 823	12 088 896
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>8 721 823</i>		<i>8 721 823</i>	<i>12 088 896</i>
ACTIF CIRCULANT	96 474 875	1 641 330	94 833 545	96 993 622
Charges constatées d'avance	2 783		2 783	4 960
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	110 598 182	1 683 566	108 914 616	111 631 338

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2020	2019
Capital social ou individuel Dont versé : 2 710 290	2 710 290	2 710 290
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	271 029	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 837 484	
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 330 270	9 108 513
<i>Total situation nette</i>	<i>18 149 073</i>	<i>11 818 803</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	18 149 073	11 818 803
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 340 000	540 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 340 000	540 000
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 789	
Emprunts et dettes financières divers	1 305 017	1 831 059
<i>Total dettes financières</i>	<i>1 316 807</i>	<i>1 831 059</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 059 294	78 740 645
Dettes fiscales et sociales	10 097 433	9 379 396
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>85 156 728</i>	<i>88 120 041</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	90 970	24 244
<i>Total dettes diverses</i>	<i>90 970</i>	<i>24 244</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	2 861 036	9 297 188
DETTES	89 425 542	99 272 534
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	108 914 616	111 631 338

COMPTES DE RESULTAT

	2020			2019
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	167 461 442		167 461 442	136 276 120
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	167 461 442		167 461 442	136 276 120
Production stockée			(5 667 456)	4 793 593
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			378 483	195 191
Autres produits (1) (11)			8 226	46 881
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			162 180 696	141 311 787
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			151 620 089	138 377 850
<i>Total charges externes</i>			<i>151 620 089</i>	<i>138 377 850</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			423 053	670 734
Charges de personnel				
Salaires et traitements			3 187 032	2 426 920
Charges sociales (10)			1 383 329	1 201 411
<i>Total charges de personnel</i>			<i>4 570 361</i>	<i>3 628 332</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 986	10 996
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			500 000	
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>511 986</i>	<i>10 996</i>
Autres charges (12)			95 382	149 660
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			157 220 873	142 837 574
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 959 823	(1 525 787)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée			3 924 125	
Perte supportée ou bénéfice transféré			9 760	17 036
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			341 098	288 133
Reprises sur provisions et transferts de charges			962 049	40 101
Différences positives de change			921	22
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 304 070	328 256
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			937 049	228 573
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			937 049	228 573
RESULTAT FINANCIER			367 020	99 683
RESULTAT COURANT			9 241 208	(1 443 139)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2020	2019
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11 700 890
Reprises sur provisions et transferts de charges	100 000	30 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000	11 732 890
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 734 252	747 357
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 000	2 218
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	400 000	340 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 159 252	1 089 575
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 059 252)	10 643 314
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	851 685	91 661
TOTAL DES PRODUITS	167 508 892	153 372 934
TOTAL DES CHARGES	161 178 621	144 264 421
BENEFICE ou PERTE	6 330 270	9 108 513

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges

378 483

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

ANNEXES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 108.914.616 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat bénéficiaire de 6.330.270 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles et méthodes comptables

Changement de méthode

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Autres informations

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et dettes

Produits et avoirs à recevoir

Charges & Produits constatés d'avance

Charges à payer et avoirs à établir

Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des commissaires aux Comptes

Effectif moyen

Liste des filiales et participations

Exercice clos le 31 décembre 2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation,

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, dont la réalisation incertaine, mais que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions n'ont qu'un caractère provisoire et ne peuvent être valablement constituées que lorsque la charge ou le risque envisagé n'est pas certain, mais est probable et que cette probabilité est née au cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction RRR et escomptes obtenus.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charge.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur négative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

logiciels informatique		1,3 et 8 ans
Agencements, aménagements, installations		9 ou 10 ans
Matériel de bureau et informatique		3 à 10 ans
Mobilier		3 ans

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont enregistrés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

Fonds commercial

Les regroupements sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition)

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

La valeur d'usage est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées par la société. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable pour le montant de la différence. Les tests conduits au 31 décembre 2019 n'ont pas mené à constater une dépréciation.

En application du règlement n°2015-06 de l'ANC, les malis techniques de fusion doivent désormais faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents correspondants, reclassés au 1^{er} janvier 2016 dans des comptes dédiés et amortis le cas échéant. Au-delà du mali technique, le solde du mali, qui peut être représentatif d'un complément de dépréciation de la participation détenue dans la société absorbée, doit être comptabilisé dans le résultat financier de la société absorbante de l'exercice au cours duquel l'opération est réalisée.

La juste valeur des éléments acquis est évaluée à la date de prise de contrôle et inclut les éléments d'actifs et passifs éventuels.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque la valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans le coût d'acquisition des titres. Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Valeur mobilière de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, une comparaison est faite entre la valeur comptable et la valeur liquidative. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes sont réintégrées extra-comptablement au résultat fiscal.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires et le résultat des affaires à long terme partiellement exécutées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

L'avancement découle d'un avancement physique effectif de chantier constaté et déclaré par un expert technique extérieur.

Lorsqu'un projet présente un risque de perte à terminaison, nous constatons une provision pour risques.

Les dépenses d'études sur projets sont conservées en stock jusqu'à la réalisation ou l'abandon du projet.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

le P.G.C 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014

les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Faits marquants

L'exercice 2020 est marqué par une nouvelle hausse du chiffre d'affaires de +20% et la livraison de 330.000 m² de bâtiments logistiques.

Le carnet de commandes est également en hausse avec la confirmation du modèle de Quartus Logistique en promotion et construction clés en mains.

La terminaison d'un projet de plateforme logistique de plus de 55.000 m² à Courthézon porté par une SCCV dédiée a généré un résultat intégré en Quote-Part de Résultat en Commun pour un montant de 3.837k€.

La perte exceptionnelle concerne principalement le solde définitif de la dernière opération tertiaire en portefeuille dans les comptes de Quartus Logistique.

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité avec une gestion maîtrisée des contraintes associée à la COVID.

Notion de résultat

Les éléments des activités ordinaires sont compris dans le résultat d'exploitation. Seuls les éléments liés à des opérations non courantes et/ou non récurrentes sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Impôt sur les sociétés

La société Quartus Logistique a conclu une convention d'intégration fiscale avec la holding Quartus. Dans le cadre de cette convention, les parties se sont accordées pour appliquer entre elles un principe général de neutralité consistant à ce que soit mis à la charge de la filiale le montant des impôts qu'elle aurait dû acquitter auprès du Trésor Public en l'absence d'intégration. Si la filiale enregistre un déficit, l'économie d'impôt réalisée par le groupe est conservée par la société mère.

AUTRES INFORMATIONS

Notes relatives à certains postes du bilan

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un fonds commercial.

Des tests de dépréciations ont été réalisés sur la valeur du fonds de commerce. Au regard des résultats obtenus, aucune dépréciation n'est à comptabiliser.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des participations financières listées dans les annexes.

Il n'y a pas eu de dépréciations complémentaires sur cet exercice.

Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées des avances de trésorerie. Ces avances sont rémunérées au taux admis fiscalement déductible.

Notes relatives à certains postes du compte de résultat

Produits financiers

Les produits financiers correspondent aux intérêts de compte courant d'une part et d'une reprise de provisions d'autre part.

Charges et Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 100k€ et correspondent à des reprises de provisions liées à des litiges RH.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 2.159 K€ et concernent principalement :

- le solde définitif (avec signature d'un protocole) de la dernière opération tertiaire en portefeuille dans les compte de QUARTUS LOGISTIQUE pour -1.648 K€
- Divers Litiges RH pour -239K€

Engagement en matière de retraite

Et engagement est constitué par l'indemnité théorique que la société devra verser au moment du départ à la retraite de chacun de ses salariés.

Les droits au titre de départ en retraite sont définis par la convention collective Promotion Construction. La méthode d'évaluation actuarielle retenue est la méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière (ou méthode des unités de droits projetés). Les unités de droits prises en compte dans les calculs correspondent aux droits déterminés sur la base de l'ancienneté du salarié à la date de départ à la retraite.

L'engagement actualisé ainsi calculé est rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation par le biais du prorata ancienneté acquise / ancienneté totale.

Quartus Logistique a retenue comme base de calcul au 31 décembre 2020 les éléments suivants :

➤ Paramètres économiques :

- ◆ Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 0.77 % (inflation comprise)

➤ Paramètres sociaux :

- ◆ Départ prévu à 65 ans pour l'ensemble du personnel (application de la loi Fillon),
- ◆ Taux de rotation du personnel : 20%,
- ◆ Taux de charges patronales : 45%,
- ◆ Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Le montant de cet engagement n'est pas déterminé compte tenu de l'effectif considéré comme non significatif.

Engagement hors bilan

Dans le cadre des activités de projets de construction immobilière, la société délivre différents types de cautions tant au profit des clients que des entreprises.

La valorisation de ces cautions est effectuée suivant une méthode groupe en adéquation avec les normes bancaires.

Les cautions délivrées au profit des clients conformément aux engagements contractuels se déclinent principalement comme suit :

➤ Garantie d'achèvement des travaux :

- ◆ Cautions libérables à l'achèvement des travaux
- ◆ Garanties de paiement reçues des clients en contrepartie

- Cautions de restitution d'acomptes :
 - ◆ Cautions libérables à l'achèvement des travaux
- Cautions de retenue de garantie :
 - ◆ Cautions libérables à l'expiration d'un délai de 1 an à compter de la réception des travaux
- Cautions au titre d'indemnité d'immobilisation :
 - ◆ Cautions libérables à l'expiration d'une date définie dans l'acte

Les cautions délivrées au profit des entreprises conformément aux textes de loi se déclinent comme suit :

- Garantie de paiement des entreprises au titre de l'article 1799.1 du Code du Commerce :
 - ◆ Cautions libérables aux décomptes définitifs.

Les cautions délivrées en faveur des organismes financiers ou en complément au client.

Montants en K€	31/12/2020
Garanties d'achèvement des travaux délivrées aux clients	66304
Garanties bancaires de paiement reçues des clients	
Cautions bancaires délivrées aux clients	2366
Cautions bancaires délivrées aux entreprises	4538

Passif éventuel

Un protocole a été signé avec un partenaire en 2019.

Ce protocole porte sur un engagement futur d'apport de projets jusqu'au 15 mai 2022 pouvant donner lieu à une indemnisation à hauteur de 4,8 M€ en cas de non réalisation.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2020	Augmentations	
		Réévaluations courant 2020	Acquisitions courant 2020
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 097 711		
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	5 097 711		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	8 171		0
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	68 828		
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	77 000		0
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 160 401		0
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	361 064		0
<i>Total immobilisations financières</i>	9 521 465		0
TOTAL GENERAL	14 696 176		0

	Diminutions		Valeur brute fin 2020	Valeur d'origine
	Virements courant 2020	Cessions courant 2020		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			5 097 711	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			5 097 711	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers		8 171		
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			68 828	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>		8 171	68 828	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		407 110	8 753 291	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		160 372	200 692	
<i>Total immobilisations financières</i>		567 482	8 953 983	
TOTAL GENERAL		575 653	14 120 523	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2020	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2020
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngrmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	1 514	0	1 514	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 307	5 328		41 635
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	37 821	5 328	1 514	41 635
TOTAL GENERAL	37 821	5 328	1 514	41 635

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngrmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngrmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2020	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2020
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2020	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2020
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	540 000					540 000
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>	<i>540 000</i>					<i>540 000</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges		800 000				800 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	540 000	800 000				1 340 000
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	25 600				25 000	600
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	199 092					199 092
Autres provisions dépréciations	2 379 287	0			937 050	1 442 238
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 603 980	0			962 050	1 641 930
TOTAL GENERAL	3 143 980	800 000			962 050	2 981 930
		Dont dotations et reprises d'exploita	500 000			
		Dont dotations et reprises financière			962 049	
		Dont dotations et reprises exception	400 000		100 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	8 677 407	8 677 407		9 059 517
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	200 692	200 692		361 064
Total actif immobilisé	8 878 099	8 878 099		9 420 581
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	436 907	436 907		436 907
Autres créances clients	51 555 208	51 555 208		30 288 583
Créances représentatives de litres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 336	10 336		46 775
Impôts sur les bénéfices	133 696	133 696		148 435
Taxe sur la valeur ajoutée	12 106 528	12 106 528		12 693 390
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	15 866 755	15 866 755		26 540 794
Débiteurs divers	5 812 832	5 812 832		9 401 207
Total actif circulant	85 922 266	85 922 266		79 556 094
Charges constatées d'avance	2 783	2 783		4 960
TOTAL DES CREANCES	94 803 149	94 803 149		88 981 635
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	11 789	11 789			
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 305 017	1 305 017			1 768 353
Fournisseurs et comptes rattachés	75 059 294	75 059 294			78 740 645
Personnel et comptes rattachés	234 835	234 835			196 020
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	770 447	770 447			374 392
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	8 737 115	8 737 115			8 136 540
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	355 035	355 035			672 443
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					62 706
Autres dettes	90 970	90 970			24 244
Dettes représentatives de litres empruntés					
Produits constatés d'avance	2 861 036	2 861 036			9 297 188
TOTAL DES DETTES	89 425 542	89 425 542			99 272 534
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2020	2019
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	24 365 707	19 176 254
Autres créances	5 582 915	9 436 403
<i>Total créances</i>	29 948 622	28 612 657
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	29 948 622	28 612 657

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2020	2019
Charges d'exploitation :		330 4 630
<i>Total charges d'exploitation</i>		4 960
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		4 960
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	2 783	4 960

Nature des produits	2020	2019
Produits d'exploitation :		9 297 189
<i>Total produits d'exploitation</i>		9 297 189
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		9 297 189
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	2 861 036	9 297 188
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(2 858 252)	(9 292 228)

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2020	2019
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		457 302
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		457 302
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 502 243	34 081 990
Dettes fiscales et sociales	663 167	615 017
<i>Total dettes d'exploitation</i>	35 165 410	34 697 007
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	35 165 410	35 154 310

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 710 290	1.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		1.00
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 710 290	1.00

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Société	Montant TTC
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes :	Exelmans	90 000
	TOTAL	90 000

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	29	
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	33	0

Renseignements détaillés concernant les filiales & participations

FILIALES (plus de 50%) exprimé en Euros

Dénomination	Capital Social	Réserves et RAN	Q.P. Détenue en %	Valeur Brute des titres détenus	Valeur Nette des titres détenus	Prêts et avances consenties	Cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SAS AITB	1 000	-2 429 356	60%	600	-	675 044	-	-	8 517	-
SNC ALPHA PARK	1 000	-	60%	600	-	960 772	-	-	15 797	-
SNC BOISSEAUX LOGISTIQUE 2	1 000	-	99%	990	-	-	-	-	175	-
SNC CARQUEFOU BELLE ETOILE 1	1 000	-	99%	990	-	-	-	-	175	-
SNC CARQUEFOU BELLE ETOILE 2	1 000	-	99%	990	-	-	-	-	209	-
SNC CARQUEFOU BELLE ETOILE 3	1 000	-	99%	990	-	-	-	-	175	-
SNC CARQUEFOU BELLE ETOILE 4	1 000	-	99%	990	-	-	-	-	243	-
SCCV GRANGE BLANCHE 2	1 000	-	51%	510	-	366 560	-	41 220 442	7 673 965	-
ABCD MAROC	46 821	484 095	100%	44 050	44 050	-	-	-	-	-
ABCD DEUTSCHLAND	25 000	1 281 238	100%	25 000	25 000	-	-	-	-	-

FILIALES (de 10% à 50%) exprimé en Euros

NAXICAP TERTIAIRE 1	500	-	34.80%	174	-	5 232 810	-	-	249 538	-
---------------------	-----	---	--------	-----	---	-----------	---	---	---------	---

Identité de la société consolidante : QUARTUS 1 à 5 Rue Paul Cézanne 75008 PARIS – Siren 821 143 039